

Sherry Simon

L'INSCRIPTION SOCIALE
DE LA TRADUCTION AU QUÉBEC

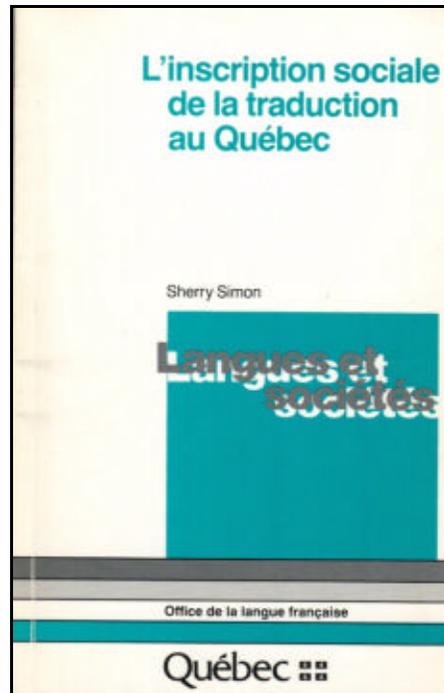


TABLE DES MATIÈRES

- I. Introduction
 - Encadrement théorique: déterminations sociales de la traduction
 - i. Le statut du traducteur, de la traductrice
 - ii. Le nom du traducteur, de la traductrice
 - iii. Le discours sur la traduction
 - iv. Effets du traduit sur la production textuelle
 - v. Déterminations socio-politiques et idéologiques de la traduction
 - a. Le contexte socio-politique
 - b. L'idéologie, l'histoire
 - Notes
- II. Analyse du discours sur la traduction au Québec
 - i. Introduction
 - ii. Préfaces et présentations de livres traduits
 - a. Romans
 - b. Le contexte socio-politique de l'essai
 - iii. La traduction et la question de la langue au Québec
 - iv. Notes
- III. L'édition et les traductions "made in Quebec"
 - i. Le corpus, les conditions de production
 - ii. Les tableaux de pourcentages [Non reproduits ici]
 - Notes
- IV. Annexes
 - i. La perspective des éditeurs
 - ii. La perspective des traducteurs
- V. Conclusion
- VI. Bibliographie critique
 - Aspects socioculturels de la traduction au Québec

REMERCIEMENTS

Mes remerciements très chaleureux aux étudiants et étudiantes qui ont collaboré aux différentes étapes du projet: Luc Gervais, Nathalie Geoffrion, Anne-Marie Kukla, Lou Nelson, Paul Di Biase, Sonia Guimond et Francis Jacques.

Je remercie tout aussi cordialement David Homel, Annie Brisset, Jean Delisle, Chantal Kirsch et la Bibliothèque nationale du Québec.

Ce travail a été entrepris grâce aux subventions du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de l'Office de la langue française du Québec.

Une première version de deux parties de cette étude a déjà paru dans les revues *Circuit* (juin 1987) et *TTR* (Vol.1, no.1, 1988).

I. Introduction

Cette étude a deux objets distincts mais reliés. D'une part, elle cherche à analyser le discours sur la traduction au Québec autant dans ses dimensions historiques que dans sa configuration actuelle; de l'autre, elle veut décrire le fonctionnement et les effets réels de l'activité traductionnelle dans certains domaines circonscrits. Les deux volets du travail découlent d'un seul objectif: entreprendre l'étude de la traduction non plus comme un processus normatif (comment faut-il traduire?) mais comme une réalité sociale qui participe à ce titre des multiples dimensions économiques, sociales et culturelles du contexte québécois.

L'étude de la traduction au Québec a été abordée en grande partie dans le contexte des besoins pressants de la formation des traducteurs et dans celui de la construction et de la promotion de la profession. De plus en plus spécialisés, les traducteurs ont bâti un réseau impressionnant d'organismes et d'institutions à l'intérieur desquels la parole des traducteurs et des traductologues a pu circuler¹. Cette parole, comme il se doit, avait pour but premier d'assurer la légitimité de la traduction comme profession et comme champ d'études au Québec. Engagés dans un projet d'affirmation nouvelle de l'activité traductionnelle et obligés de répondre aux changements imposés par l'évolution très rapide de la situation linguistique au Québec, les traducteurs étaient peu intéressés à s'arrêter à des considérations purement descriptives.

D'autre part, l'évolution disciplinaire des études sur la traduction explique aussi les orientations principalement philologiques et linguistiques de la recherche jusqu'à maintenant. En fait, c'est la littérature comparée, prenant la relève de la philologie classique, qui jusqu'à la fin de la dernière guerre a assuré le monopole des études sur la traduction. La linguistique est devenue la discipline-maîtresse de la traduction à partir des années 60, et les écrits sur la traduction au Québec reflètent bien l'importance de ce courant intellectuel. Ensuite divers éléments de la sociolinguistique sont venus soutenir la pédagogie de la traduction. À partir des années 80, on voit apparaître une diversité toute nouvelle dans les perspectives disciplinaires à partir desquelles la traduction est abordée. L'herméneutique, la psychanalyse, la linguistique appliquée, les théories du texte, la mathématique computationnelle, la logique, l'intelligence artificielle, toutes se joignent à la linguistique pour relever le défi de l'analyse des difficultés du processus de la traduction.

Peu de théoriciens se sont penchés par contre sur le fait de la traduction, la manière dont le discours traduit fonctionne effectivement à l'intérieur d'un système social. Seuls les théoriciens que l'on identifie à l'approche dite du "polysystème"² ont résolument adopté une approche descriptive. Nous voudrions utiliser cette perspective, tout en l'ouvrant à un contexte plus large que le système littéraire auquel elle est habituellement appliquée.

À la suite de l'introduction théorique, ce travail aborde dans une première section l'évolution du discours sur la traduction au Québec. Il analyse ensuite l'activité de la traduction dans un domaine précis- celui de l'édition. Nous avons choisi d'interroger en priorité le milieu de l'édition pour plusieurs raisons: parce que le texte traduit y est presque toujours clairement identifié comme tel et permet donc un repérage facile; parce que la traduction dans le monde de l'édition est soumise à la triple contrainte des besoins commerciaux, des considérations rédactionnelles et des valeurs liées au monde culturel; et parce que le domaine de l'édition est libre des contraintes des législations linguistiques. Nous avons voulu éviter la distinction souvent artificielle entre traduction littéraire et traduction non-littéraire en abordant la catégorie "livre" dans son ensemble.

Choisir d'interroger le cas du Québec relève d'un défi. La traduction est très généralement étudiée dans le contexte canadien dans son ensemble. Pourtant, la signification qui est donnée à la traduction au Québec a été historiquement très différente de celle qui prédomine au Canada anglais. Il y a d'ailleurs une asymétrie radicale entre les perceptions de la traduction dans les deux cas et qui sont le résultat nécessaire des contextes discursifs dans lesquels elles ont évolué. C'est l'enracinement culturel spécifique de la pratique et des attitudes envers la traduction que nous nous efforcerons de dégager.

En essayant de définir les conditions spécifiques qui donnent vie et légitimité à la traduction, nous voudrions dans ce travail poser quelques jalons de ce que pourrait devenir une sociologie de la traduction.

Encadrement théorique: Déterminations sociales de la traduction

En quoi une sociologie de la traduction se distinguerait-elle des études, déjà assez nombreuses, portant sur les aspects socioculturels de la traduction? Ces aspects ont été abordés dans la théorie de la traduction principalement sous l'angle de l'équivalence

traductionnelle. En général, sont consignées sous ce terme les études qui font ressortir la composante culturelle de l'équivalence. On pense d'emblée aux recherches d'Eugène Nida, qui soulignent l'importance pour les traducteurs de comprendre la culture d'arrivée afin de lui rendre la traduction parfaitement assimilable.³ C'est la dimension culturelle du langage qui est mise en relief plutôt que les paramètres socioculturels de l'acte traduisant lui-même.

Nous voudrions identifier plutôt les dispositifs et les instances (de plusieurs ordres) qui influencent la production et la réception des traductions. Il s'agit pour cela de définir les éléments déterminants les plus significatifs de la culture d'accueil. "A translation is a fact only for the target system".⁴ Parmi ces déterminants, il faut accorder une importance particulière au statut symbolique que l'on donne à l'acte de traduire.⁵

En même temps, il faut donner une existence sociale à la traduction elle-même. Mais puisque le processus de la traduction n'a pas à proprement parler d'existence sociale ou matérielle, et puisque le texte traduit (quand il ne s'agit pas de livres) est rarement identifié comme tel, on peut bien se demander en quoi consiste cette réalité sociale.

Nous proposons cinq indicateurs qui constituent autant de niveaux d'analyse:

i. Le statut du traducteur, de la traductrice

Le statut matériel, juridique et professionnel de ceux et celles qui exercent l'activité de la traduction est un premier indice de la qualité de la présence de la traduction dans la société. Les événements institutionnels qui jallonnent l'histoire de la profession constituent autant de repères dans son histoire.

ii. Le nom du traducteur, de la traductrice

En plus de désigner l'individu dans ses rapports aux instances professionnelles et juridiques, le nom du traducteur est un signe auquel il faut accorder une importance particulière. Le nom du traducteur est historiquement le lieu d'une insignifiance radicale. Il n'est pas nécessaire, comme l'est le nom de l'auteur, à la classification et à la circulation du livre traduit. S'il figure de manière générale dans les livres publiés, sa présence est rare - sinon inexistante - dans le domaine du non-imprimé. Le nom du traducteur accompagne parfois les traductions de textes bilingues, cependant.

Étudier la place accordée au nom du traducteur, c'est identifier les significations diverses que l'on peut lui accorder à certaines époques et à l'intérieur de certains domaines.

Plus que des attitudes (que l'on étudiera dans la prochaine rubrique) il s'agit d'identifier les indices matériels de la signification accordée au travail du traducteur: attributions explicites (noms de traducteurs individuels ou d'entreprises), préfaces de livres, etc.

iii. Le discours sur la traduction

Qu'est-ce que l'on dit de la traduction? Où et quand le dit-on? La question n'est pas aussi vaste qu'il n'y paraît. Il faut distinguer d'emblée entre le discours "professionnel" de la traduction, celui qui s'énonce entre traducteurs et dans le cadre d'instances professionnelles, et celui qui se tient sur la place publique. C'est surtout ce dernier qui nous intéresse en tant qu'indicateur des paramètres idéologiques de la traduction.

iv. Effets du traduit sur la production textuelle

On peut énumérer quatre types d'effets de la traduction:

1. Effets linguistiques (de loin la catégorie la plus discutée au Québec) et qui regroupe des phénomènes d'interférence, de génération de nouveaux mots.
2. Effets textuels: dépassant le niveau de la syntaxe, les effets textuels seraient l'introduction de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes d'expression - certains types d'annonces publicitaires, nouvelles formes romanesques, etc.
3. Effets idéationnels: importation d'informations, d'idées, de techniques, de savoirs nouveaux.
4. Effets quantitatifs: l'augmentation pure et simple de la quantité des informations qui circulent dans la société. Est-ce que ces effets sont provoqués par une absence temporaire de productions locales, est-ce qu'ils accompagnent l'augmentation de la production locale,

est-ce qu'ils opèrent à court terme ou à long terme?

Il est difficile, voire impossible, d'analyser ces effets dans un contexte global. Il faut définir des systèmes, des corpus, à l'intérieur desquels on peut étudier les effets économiques qu'introduit la traduction. Un exemple possible: le monde de l'édition.

v. Déterminations socio-politiques et idéologiques de la traduction

La notion de "normes préliminaires" proposée par Gideon Toury⁶ (et qui s'oppose aux "normes opérationnelles") constitue une base utile à l'étude des éléments du contexte socio-historique qui influencent l'acte de traduction. Nous proposons ici d'étoffer quelque peu ce niveau d'analyse, qui est celui qui soutient les études empiriques de la suite de ce travail. Nous accorderons une importance particulière aux relations de dominance politique et linguistique.

a. Le contexte socio-politique

Les échanges linguistiques sont des indicateurs privilégiés des conditions économiques et idéologiques qui prédominent dans un contexte donné. Deux situations définissent les limites extrêmes des échanges: d'une part l'impossibilité de la traduction (T. Todorov dans *La Conquête de l'Amérique* décrit l'indifférence totale de Colomb à l'égard du langage des sauvages et même à l'idée de communiquer avec eux⁷); et de l'autre la traduction obligée (telle qu'elle se pratique, par exemple, dans l'administration bilingue du Canada en conséquence des principes égalitaires imposés au niveau politique). Entre ces deux extrêmes, il existe une grande variété de rapports sociaux qui donnent lieu à la traduction.

Il faut donc introduire des vecteurs pour rendre compte de la diversité des situations. La traduction n'est pas perçue comme ayant le même effet si on considère qu'elle impose des idées dominantes aux cultures dominées ou au contraire qu'elle permet aux petites cultures de s'approprier à leur façon des idées nécessaires. En fait, suivant le rapport de forces entre les pays exportateurs de culture et de savoirs et ceux qui en sont importateurs, la traduction sera perçue soit comme un élément d'impérialisme culturel soit comme un acte d'affranchissement. Antoine Berman reprend paradoxalement ici pour le compte de la France un discours qui est essentiellement tiers-mondiste:

De nos jours, et précisément face à l'expansion de l'anglo-américain, la traduction apparaît de plus en plus comme le moyen privilégié d'obtenir des informations de l'étranger et, inversement, d'être présent hors de nos propres frontières. Plus précisément, elle apparaît comme ce qui met un point d'arrêt à l'impérialisme des langues et permet de défendre le plus efficacement l'identité des langues nationales. La situation qui règne tendanciellement dans certains secteurs de la recherche scientifique en France montre que lorsqu'on ne traduit (presque) plus l'anglo-américain, celui-ci tend à supplanter notre langue et à devenir la langue véhiculaire des chercheurs... Toute défense ou promotion du français... passe par le développement quantitatif et qualitatif de la traduction.⁸

En suivant la distinction introduite par Jean-Pierre van Deth entre "intra-" et "extra-duction" pour distinguer entre une activité d'importation intellectuelle et une activité d'exportation⁹ (dont les besoins et les modalités ne sont pas identiques) et celle du médiéviste Gianfranco Folena entre la traduction horizontale et la traduction verticale (traduction à partir des langues classiques vers les langues vernaculaires ou traduction inter-vernaculaire)¹⁰, nous pourrions suggérer celle qui distinguerait entre la traduction de langues dominantes et la traduction de langues dominées: la supraduction (traduction vers le haut) ou l'infraduction (traduction vers le bas). Dans un rapport d'inégalité politique, il est évident que la direction prédominante de la traduction officielle et administrative sera à partir de la langue forte vers la langue faible. L'infraduction domine donc dans des situations de type colonial.

Le domaine où l'on a le plus réfléchi sur les déterminations institutionnelles et politiques de la traduction est celui de l'anthropologie sociale.¹¹ La théorie de la traduction a cependant très peu profité de ces réflexions, puisqu'elles ont été élaborées dans un contexte disciplinaire tout à fait distinct. Seuls les travaux d'Eugene Nida font un tant soit peu le pont entre la linguistique, l'ethnologie et la traduction. Il y aura lieu de poursuivre ce travail de rapprochement entre la traduction et l'anthropologie de façon à faire ressortir les dimensions du pouvoir inhérentes à l'activité traduisante.

Un deuxième élément du contexte socio-historique à prendre en considération concerne les valeurs revendiquées de façon explicite ou implicite par le traducteur ou la

traductrice du fait du contexte socio-politique de la traduction. L'idée de l'allégeance du traducteur relève peut-être du folklore, mais en même temps elle rappelle le caractère orienté de la traduction. On n'a qu'à penser aux cas légendaires des interprètes qui ont fait basculer le cours de l'histoire - le rôle, notamment, de la Malinche dans la chute de Moctezuma, ou la révolte sournoise des fils du chef iroquois Donnacona qui d'après Jean Delisle ont toujours traduit "en faveur de leur peuple"¹². Dans ses articles sur l'histoire de la traduction administrative au Canada, Pierre Daviault établit un lien serré entre les origines, la formation culturelle et les allégeances des premiers traducteurs canadiens et la qualité de leur travail. Daviault ne va pas jusqu'à suggérer que la détérioration radicale du travail de Cugnet ait pu être causée par sa décision d'appuyer la cause politique des Anglais, mais les éléments historiques qu'il propose permettent que l'on se pose la question.¹³

Le danger des déformations de sens dues aux valeurs des traducteurs/interprètes est depuis longtemps reconnu. Witthaus explique comment en Argentine on a élaboré un processus de vérification complexe pour empêcher que les interprètes judiciaires Indigènes ne se servent de leur poste pour appuyer les causes de leurs compagnons.¹⁴ Cette force d'intervention est cependant reconnue positivement par les anthropologues culturels qui qualifient les interprètes de "culture-brokers"¹⁵.

Reconnaître les valeurs ou les parti-pris qui influencent la traduction n'implique pas que l'on doive considérer le texte traduit comme automatiquement tendancieux ou infidèle. C'est plutôt reconnaître que la traduction sera orientée, à l'intérieur de paramètres pré-établis, par le projet culturel dont elle fait partie.

b. L'idéologie, l'histoire

Comment cette orientation s'exprime-t-elle dans la traduction? Comment se déroule la dialectique entre les visées conscientes de la traduction et ses déterminations idéologiques? Cette question est de taille puisqu'elle pose la question névrotique du sujet de la traduction. Le sujet-traducteur n'a-t-il pas souvent été considéré comme le sujet "idéologique" par excellence, celui qui dès les premières études de la littérature comparée a été caractérisé comme une "voix médiocre", ne maîtrisant pas son activité, régi par des normes qu'il n'était pas en mesure d'appréhender?¹⁶ Et les "topoi" de la traduction, les idées reçues, ne sont-elles pas devenues des figures privilégiées des représentations

culturelles?

Si la traduction se présente comme un carrefour d'enjeux, où repérer les relations de l'écrit au champ historique, c'est parce que, dans les clivages qu'elle opère ("dénaturalisant" la langue, fissurant le texte, rendant manifestes les conflits du scripteur, donnant à voir l'image dédoublée d'une culture) se lit toujours la trace d'un travail; et la représentation de ce travail - transformation, production, déplacements - la façon dont il est, par cette société, pensé, dit, justifié, doit renvoyer à des processus homologues se produisant au même moment dans d'autres champs et à d'autres niveaux de cette même société.¹⁷

Ainsi, de manière détournée en quelque sorte, le discours méta-traductionnel nous donne une clé importante pour comprendre le lien de la traduction à l'histoire. Le caractère déterminant de ces facteurs historiques reste cependant un dilemme pour les théoriciens de la traduction. Si les théories reconnaissent depuis longtemps une pluralité légitime des manières de traduire (c'est le concept de l'équivalence¹⁸), elles sont restées largement indifférentes à la spécificité historique des déterminants.

Quelques théoriciens ont cependant tenté de donner aux facteurs historiques une importance analytique. Un thème que l'on retrouve chez plusieurs théoriciens concerne la traduisibilité: la réussite d'une traduction dépendra de la disponibilité des formes discursives en cours à une époque donnée. E. Eggers au 1^e siècle a postulé que de toutes les époques, seul le moyen-âge était en mesure de traduire adéquatement Homère:

(...) il y a pour les traductions un à-propos et comme un âge d'opportunité, à quoi ne peut suppléer l'art des traducteurs les plus habiles. Les langues ont leurs périodes successives de formation, d'accroissement et de perfection, et, dans chacune de ces périodes, on peut dire qu'elles se correspondent par des caractères analogues...si jamais Homère a pu être excellemment traduit dans notre langue, c'était au treizième siècle, quand la société française avait créé, à sa propre image, un idiome naïf, pit toresque, tout empreint des idées et des sentiments de la vie militaire, de la féodalité, de la chevalerie. Par malheur, Homère était alors ignoré chez nous.¹⁹

On dit d'ailleurs souvent des "grandes traductions" (comme celle de la Bible King

James) que seule la Renaissance, par exemple, offrait les ressources stylistiques nécessaires à la réalisation de l'œuvre.

Henri Meschonnic prolonge cette pensée en défendant fermement la thèse de la nature fondamentalement historique de l'intraduisible.²⁰ Paul Saint-Pierre a expliqué à partir de l'exemple de la traduction biblique que la légitimité de la traduction relève de considérations historiques et théologiques variables.

Les rapports entre un texte et sa traduction sont nécessairement de nature historique. Pour savoir si une traduction est 'bonne', il ne suffit donc pas de la comparer à l'original: il faut définir les critères qui déterminent les choix du traducteur, en les situant dans leur contexte historique.²¹

Les théoriciens du polysystème définissent en termes systémiques les différents niveaux de contrainte qui s'exercent sur l'opération traduisante (dans le contexte littéraire). Ces contraintes sont cependant décrites de manière très générale. Pour Theo Hermans, "From the point of view of the target literature, ail translation Im plies a degree of manipulation of the source text for a certain purposeo."²² Et selon Gideon Toury:

"Translating as a teleological activity par excellence is to a large extent conditioned by the goals it is designed to serve, and these goals are set in, and by, the prospective receptor system(s). Consequently translators operate first and foremost in the interest of the culture into which they are translating, and not in the interest of the source text, let alone the source culture".²³

Annie Brisset explique plus clairement cette perspective en donnant priorité aux aspects idéologiques des pressions systémiques: "De même que la littérature originale, la littérature traduite est donc façonnée par la 'fonction organisatrice' des appareils et la 'fonction régulatrice' des normes discursives qui, selon André Belleau, caractérisent l'institution littéraire".²⁴

Le grand intérêt des travaux entrepris dans le cadre de la théorie du polysystème est que, tandis que certains s'attachent à découvrir des "lois" au niveau le plus général possible, d'autres font des analyses très fines de corpus spécifiques. C'est le lien entre ces

deux entreprises qui crée le très grand intérêt de ce courant d'études.

La théorisation de l'idéologie de la traduction - l'idée que la traduction s'inscrit dans un projet social, avoué ou non-avoué - est cependant loin d'être systématisée. L'idéologie de la pratique traduisante s'étudie actuellement de deux façons opposées que l'on peut qualifier d' a priori et d' a posteriori. On met l'accent soit sur l'intention de la traduction (préfaces, énoncés d'intention) soit sur la réalisation effective (l'esthétique et les valeurs véhiculées, souvent malgré les énoncés d'intention). Si les théoriciens de l'éthique de la traduction (nous pensons à Meschonnic²⁵ et à Antoine Berman²⁶ en France, aux traductrices féministes au Canada²⁷) croient encore à une certaine liberté subjective se jouant dans la traduction, les analystes systémiques s'appuient davantage sur une conception déterministe de la traduction - éliminant du coup le facteur subjectif.

Il n'est pas nécessaire, en fait, de trancher absolument cette question de la marge de manœuvre du sujettraducteur. Tout comme la force d'une bonne partie des théories féministes vient d'une utilisation ambiguë de la notion du sujet²⁸, on peut faire du sujettraducteur une position à la fois contrainte et libre. Toutefois, nous posons comme hypothèse de départ que pour comprendre la spécificité de certains textes traduits, il faut caractériser la traduction comme une pratique collective et il faut prendre au sérieux les attitudes et les discours qui l'entourent. Ces discours peuvent être de plusieurs ordres, comme on le verra pour le contexte québécois. Ils peuvent relever de grandes idéologies politiques, de projets culturels et interculturels, ou concerner la défense de valeurs culturelles telles que la langue. Ces orientations nous aident à comprendre l'évolution dans les manières de traduire. Ainsi, on peut considérer que les déboires de ce que Pierre Daviault a appelé la "période noire" de la traduction au Québec au 19^e siècle sont dus non pas à une incompréhension du processus de la traduction ou à une incapacité d'expression en français correct, mais bien plutôt à l'insouciance radicale à l'égard de la qualité du français, qui prédomine à cette époque (Jean-Claude Corbeil parlera même d'anglomanie²⁹).

En même temps, il faut considérer que la mise en lumière de l'univers du discours entourant la traduction ne constitue qu'un travail préliminaire à l'analyse des traductions elles-mêmes.

Notes

1. Jean Delisle, *La traduction au Canada 1534-1984*. Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987.
2. Parmi les nombreux travaux des théoriciens du polysystème, voir Theo Hermans, *The Manipulation of Literature*, ad. London & Sydney: Groom Helm, 1985.
3. Eugene Nida, "Principles of Translation as Exemplified by Bible Translating", *On Translation*. ed. R. Brower. New York: Oxford University Press, 1966.
4. Gideon Toury, "A Rationale for descriptive translation studies" in Theo Hermans, *The Manipulation of Literature*. p.19.
5. Antoine Berman, *L'épreuve de l'étranger*. Paris: Gallimard, 1985. Voir aussi "La terre nourrice et le bord étranger: une archéologie de la traduction en France" *Communications*, 43, 1986. "La traduction et la lettre - ou l'auberge du lointain", *Les tours de Babel. Essais sur la traduction*. Mauvezin: Trans-Europ-Repress, 1985.
6. Gideon Toury, *In Search of a Theory of Translation*, pp.51-62.
7. Tzvetan Todorov, *La Conquête de l'Amérique*. Paris: Éditions du Seuil, 1982. Voir aussi Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme*. Payot, 1975.
8. A. Berman, *Traduction et recherche scientifique: Rapport sur la traduction dans plusieurs grands instituts de recherche français*. DIXIT -CIREEL, Paris, 1986, p.6.
9. *La Traduction et l'Interprétation en France*, Jean-Pierre van Deth. Rapport présenté au Premier ministre, et au Commissariat général de la langue française, Paris 1985. (pp.44-45)
10. Gianfranco Folena, "Volgarizzare et tradurre", *La Traduzione, Saggi e studi*. Trieste: Edizioni Lint, 1973. pp.59-120.

11. Voir par exemple: "Anthropological linguistics and translation", C.F. and F.M. Voegelin, *To Honor Roman Jakobson*. Vol. III, Mouton 1967. The Hague, Paris,. pp. 2159-2190. Bronislaw Malinowski, "The Meaning of Meaningless Words and the Coefficient of Weirdness" in *Coral Gardens and their Magic*, volume 2. George Allen & Unwin Ltd. Claude Karnoouh, "L'Altérité déguisée ou quelques remarques sur la traduction dans l'élaboration du discours ethnologique, I et II", *Cahiers roumains d'études littéraires*. I, 1984. pp. 89-105 et pp. 116-125. Dell Hymes, *In Vain I tried to tell you*, 1981. Arnold Krupat, "Identity and difference in the criticism of Native America literature", *Diacritics* , summer 1983, pp. 2-13. Rodney Needham, *Belief, Language and Experience*, University of Chicago Press, 1972. Voir aussi S. Simon, "Excursions ethnologiques: contextes pour penser les pouvoirs de la traduction" dans *TTR*, no. 2, à paraître.

12. Jean Delisle, "Les pionniers de l'interprétation au Canada". *Meta*, vol. 22, no.1, 1977, p.6.

13. Pierre Daviault, "Traducteurs et traduction au Canada". *Mémoires de la Société Royale du Canada*. 1944, Vol XXXVIII, 3e série, p. 84.

14. Adolfo Witthaus, *Régimen legal de la Traducción y del Traductor público*. Buenos-Aires: Abeledo-Perrot, 1981.

15. Joe Kaufmann, "The Translator as Culture-broker", Conférence donné au Groupe inter-universitaire de recherche sur l'anthropologie médicale et l'ethnomédecine, Université de Montréal, octobre 1985.

16. Voir par exemple l'article de Paul Hazard dans le premier numéro de la *Revue de littérature comparée*, I, 1921, "L'invasion des littératures du Nord dans l'Italie du XVIIIe siècle", pp. 20-67. "Tout traducteur subit, qu'il le veuille ou non, l'influence secrète du goût propre à sa nation; malgré lui, il fait passer dans sa version ses propres habitudes intellectuelles, ses façons de sentir: ainsi l'image qu'il donne d'un auteur étranger ne saurait être qu'inexacte", p.46.

17. Luce Guillerm, "L'intertextualité démontée: le discours sur la traduction", *Littérature*, octobre 1984, no. 55, pp. 54-63. Voir aussi "L'auteur, les modèles, et le pouvoir ou la topique de la traduction au XVIe siècle en France", *Revue des sciences humaines*, Tome LII, no. 180, oct.-déc. 1980, pp. 5-31.
18. Voir Wolfram Wilss, *The Science of Translation: Theoretical and Applicative Aspects*. Philadelphia: Benjamins North American Press, 1982, et Susan Bassnett-McGuire, *Translation Studies*. New York: Methuen, 1980.
19. E. Egger, *L'Hellénisme en France*, tome 1. Paris, 1869. p.189.
20. "L'intraduisible est social et historique, non métaphysique", "Propositions pour une poétique de la traduction". Henri Meschonnic, *Pour la poétique II*. Paris: Gallimard, 1973, p. 309.
21. "Translation and Writing" *Texte* 4, 1985, p. 223.
22. Hermans, p.11.
23. Toury, in Hermans, p.19.
24. Annie Brisset, "Institution théâtrale au Québec et problèmes théoriques de la traduction". *L'Institution littéraire*. Québec: IQRC, CRELIQ, 1986, p.143.
25. H. Meschonnic, op. cit., note 20.
26. A. Berman, *Les Tours de Babel. Essais sur la traduction*. Mauvezin: Trans-Europ-Repress, 1985.
27. Barbara Godard. "The Translator as she", *In the feminine*. Longspoon Press, 1983.
28. Voir P. Smith, *Discerning the Subject*. University of Minnesota Press, 1987.

29. Jean-Claude Corbeil, *L'aménagement linguistique au Québec*. Montréal: Guérin, 1980 p.19. Ce livre est une tentative très réussie (bien que très orientée) de relier l'idéologie de la langue au Québec à des déterminations historiques et socio-économiques précises.

II. Analyse du discours sur la traduction au Québec

i. Introduction

Jadis l'apanage des amateurs de belles-lettres, le discours sur la traduction devient à partir des années 60 un champ occupé en priorité par les spécialistes de la profession. Au Québec, le sujet de la traduction quitte largement le domaine "public", où depuis au moins le début du 19^e siècle il relevait du discours général sur la culture et la langue, pour migrer vers les instances universitaires et professionnelles en prolifération libre.

Mais le discours populaire sur la traduction ne disparaît pas pour autant: la traduction reste un élément significatif du discours doxique sur la langue au Québec. Topique de la défaillance, rappel de l'obligation dans laquelle le Québec se trouve par rapport à autrui, la traduction est un sujet souvent pénible. C'est plus souvent qu'autrement par le négatif que l'on parlera de la traduction - les lettres aux journaux dénonceront, par exemple, l'omniprésence des erreurs de traduction. Mais autant la traduction peut sembler un sujet dont on parle beaucoup, autant on peut être surpris par l'absence de discussion dans certains lieux. Pourquoi la traduction n'est-elle aucunement abordée dans l'ouvrage de Jacques Leclerc, *Langue et société* (Laval: Mondia, 1987) - livre magistral par ailleurs, qui regroupe un si grand nombre d'éléments sociolinguistiques dans le contexte mondial et québécois? Ou dans le livre de Madeleine Ouellette-Michalska, *L'amour de la carte postale* (Québec/Amérique, 1987) qui aborde un grand nombre de questions reliées à la langue, la littérature et l'altérité? C'est que la traduction, comme domaine d'étude et comme sujet de discours, reste cantonnée soit dans les lieux hyper-spécialisés, soit dans les lieux "communs". Selon la perspective que l'on choisit, on parle trop ou trop peu de la traduction au Québec.

Dire que la traduction au Québec ne jouit pas d'une bonne presse, c'est rester bien en deçà de la vérité. Les mauvais souvenirs remontent à la Conquête. L'historien Michel Brunet situe l'origine du mal dans un contexte social précis: "Si la Conquête a fermé plusieurs canaux de promotion aux Canadiens, il faut admettre qu'elle leur a ouvert une nouvelle carrière: celle de la traduction".¹ Cette constatation n'est pas seulement un commentaire ironique sur la nouvelle identité biculturelle de l'ancienne Nouvelle-France: elle correspond, en fait, à une certaine réalité historique. "...tous ces postes de traducteurs

sont occupés à l'époque (1794-1812), par des membres de grandes familles seigneuriales plus ou moins déchues..."²

Et quand Léon Lorrain et Pierre Daviault présenteront les Canadiens-français comme "un peuple de traducteurs", les significations linguistiques et politiques de la traduction se confondront pour exprimer une longue et persistante frustration à l'égard des rapports entre le français et l'anglais au Québec.

La traduction, en tant qu'idée et en tant que pratique, semble en effet souvent servir de cible à cette frustration. Mais le discours sur la traduction n'exprime pas que cela. Il est le lieu où s'articulent des questions de frontières, ces dernières étant aussi bien linguistiques que culturelles.

Ce chapitre a pour but de commencer à repérer les points d'intersection entre la pensée sur la langue et la culture au Québec et la réflexion sur la traduction. Nous trouvons la matière de cette rencontre dans deux lieux différents: d'une part, dans les préfaces et présentations des livres traduits vers le français et, d'autre part, dans les textes et essais faisant état de la fonction et de l'influence de la traduction au Québec depuis la Conquête.

Nous constaterons qu'il existe deux discours distincts sur la traduction, ces deux discours différant selon le lieu où ils sont énoncés. Le premier, plutôt rare et qui concerne la traduction de livres, est axé sur les dimensions culturelles de la traduction. Le second, massif et omniprésent, insiste sur les conséquences linguistiques de la traduction commerciale et administrative. Cette partie de notre étude vise à suivre les avatars de ces discours et à en définir le mode d'énonciation.

ii. Préfaces et présentations de livres traduits

La préface est depuis la Renaissance le lieu désigné de la parole du traducteur. Toutefois, l'utilisation de cette tribune n'est pas automatique. La prise de parole par le traducteur dépendra de plusieurs facteurs - les conventions de l'époque, les contraintes imposées par l'éditeur, les visées personnelles. Si la préface donne lieu parfois à un discours ritualisé, elle peut aussi offrir des aperçus importants sur le contexte idéologique de la traduction et les attentes du public lecteur. La préface a également pour fonction de mettre en évidence le nom du traducteur ou de la traductrice en tant que co-signataire de l'œuvre et ainsi de souligner l'intervention d'une "seconde main" et d'un deuxième contexte culturel dans la

préparation du livre.

Au Québec, peu de traducteurs ont choisi de s'exprimer dans les préfaces des oeuvres de fiction, tandis que les préfaces des romans canadiens traduits du français vers l'anglais sont beaucoup plus fréquentes et situent leur activité de façon explicite dans un contexte politico-ethnographique. Ces préfaces en anglais expriment ce que l'on peut appeler le discours humaniste sur la traduction: se traduire aide à se comprendre et donc à se rapprocher culturellement et politiquement.³

Au Québec, c'est le thème de l'altérité qui prédomine dans les préfaces. Dans presque tous les cas (pour les récits autant que pour les essais) c'est le "nous" du public lecteur qui est construit face à l'origine étrangère du texte. La préface répond ainsi à l'une de ses principales fonctions qui est de situer le livre traduit dans son nouveau contexte. Le caractère réduit du corpus (qui demeure incomplet, puisque nous ne disposons pas encore de bibliographie complète des traductions publiées au Canada) limite l'envergure de l'analyse entreprise, mais en même temps les quelques constantes que nous y trouvons sont d'autant plus significatives. La constatation la plus frappante à l'examen de ce corpus est l'absence de commentaires de nature linguistique. Tandis qu'en dehors de la traduction de livres, les commentaires les plus fréquents (et même obsessivement répétitifs) qui concernent la traduction sont d'ordre linguistique (son effet néfaste sur la qualité de la langue), dans le domaine de la traduction des livres, c'est plutôt la fonction culturelle de la traduction qui est mise en évidence. Les traductions ont fonction de révélateur: elles font voir le Québec à lui-même.

Notre analyse des préfaces comporte deux parties: les préfaces des romans et celles des essais.

a. Romans

Les traductions littéraires de l'anglais vers le français publiées au Québec avant 1970 ne sont pas très nombreuses. (Des 45 romans Canadiens-Anglais publiés en traduction entre 1900 et 1970, seulement 8 ont été publiés au Québec.) Dans deux cas seulement nous trouvons des préfaces significatives qui nous fournissent le contexte socio-idéologique de la traduction: d'une part, la préface (signée par l'éditeur) qui précède la traduction du *Chien d'Or*, de William Kirby, Montréal 1884, (l'original est de 1877) traduit par LP. LeMay; et d'autre part, les préfaces qu'écrit le même Pamphile Lemay à sa traduction

d'Evangeline (1870, deuxième version 1912).

Dans le premier cas l'éditeur présente en trois points les raisons qui l'ont incité à "entreprendre la tâche onéreuse de faire traduire et publier en français l'ouvrage de M. Kirby": 1) il s'agit d'un superbe hommage aux ancêtres des Canadiens-Français, d'autant plus remarquable qu'il est issu de la plume "d'un homme appartenant par le sang et les croyances à une nation qui fut l'ennemie séculaire de notre race"; 2) on voudrait faire profiter à nos littérateurs "l'admirable parti qu'un homme, qui pourtant n'a ni notre foi, ni nos sentiments nationaux, et dont la langue maternelle est la langue anglaise, a su tirer d'une courte période de notre histoire. 3) Malgré le fait qu'il s'agit d'un protestant, le sens religieux est mieux rendu que par des auteurs français qui se moquent de la religion. Nonobstant: "L'auteur a bien voulu permettre d'apporter, dans la traduction, quelques modifications d'expressions qui n'étaient pas en harmonie avec l'enseignement catholique".

C'est donc tout le poids de la différence culturelle que l'éditeur fait ressortir; malgré la "sympathie" qu'exprime l'auteur, des interdits empêcheront tout de même le passage intégral du texte original. Cette préface peut être avantageusement comparée à celle que Charles G.D. Roberts a écrite quelques années plus tard, en 1890, à sa traduction des *Anciens canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé. Tous deux mettent l'accent sur l'immense distance culturelle qui sépare les deux Canada. Roberts fait preuve de plus de magnanimité et d'esprit de conciliation, parlant évidemment du point de vue du pouvoir et nullement menacé par la simple existence de l'Autre:

"Under constitutional forms of government it is Inevitable that a vigorous and homogeneous minority, whose language and institutions are more or less threatened by the mere preponderance of the dominant race, should seem at times over vehement in its self-assertion. A closer knowledge leads us to conclude that perhaps the extreme of Quebec nationalism is but the froth on the surface of a not unworthy determination to keep intact the speech and institutions of French Canada."⁴

Pour Roberts, comme pour les traducteurs anglo-canadiens qui vont suivre, la traduction littéraire est l'une des clés qui donnera accès à la vérité de l'Autre. L'énoncé inaugural de cette tradition, formulé par Roberts dans cette même préface sera repris sous d'autres

formes par un grand nombre de traducteurs anglo-canadiens: "We, of English speech, turn naturally to French-Canadian literature for knowledge of the French-Canadian people". Pour des raisons historiques et culturelles, l'intérêt des traducteurs et éditeurs Canadiens-Français, par contre, se portera davantage sur des ouvrages écrits par des étrangers et qui décrivent le Canada français. C'est le regard de l'autre sur soi qui est alors l'objet d'intérêt principal.

Cette perspective est clairement celle qui prévaut dans la traduction de *l'Évangeline* de Longfellow. Les préfaces de Pamphile LeMay lui-même ainsi que l'introduction d'Edouard Richard mettent en valeur la signification du poème en tant que représentation de l'histoire des Canadiens-Français. En rappelant les circonstances de la déportation et de la situation des Acadiens, Edouard Richard justifie le portrait de soumission que dessine Longfellow. Et il conclut: "Puisque ce poème est fait des souffrances de nos pères; puisqu'il est en quelque sorte comme notre chair; puisqu'il est le plus populaire et le mieux connu chez nos voisins, ne convenait-il pas qu'il fût traduit et popularisé chez nous? M. LeMay...a fait là une oeuvre utile et patriotique".⁵

Les deux traductions de Pamphile LeMay, tout comme le roman *Antoinette de Mirecourt; ou Mariage secret et chagrins cachés* de Rosanna Leprohon - aussi traduit en français - offrent aux Canadiens-Français une représentation de l'histoire et de l'actualité canadienne-française d'abord écrite en anglais. Ainsi, il va s'inaugurer dans le domaine de la fiction une tradition qui sera maintenue dans le domaine des essais: celle de faire traduire à l'intention des Canadiens-Français des images d'eux-mêmes esquissées par d'autres.

Les préfaces aux ouvrages politiques et historiques feront état de la fonction "d'auto compréhension" de la traduction au Québec. La très grande partie des traductions et des commentaires sur la traduction des livres au Québec avant 1970 concerne en effet la "réalité" du Canada français tel que les étrangers la perçoivent.⁶

Il semble que la première préface qui aborde la question de la traduction linguistique de l'Autre en français au Québec soit ce savoureux commentaire dont René Chicoine fait précéder sa traduction de *Rue Saint-Urbain* de Mordecai Richier, Montréal: HMH, 1969, et qui vaut d'être reproduit en entier:

Le lecteur s'étonnera peut-être "d'entendre" des personnages qui sont tous Juifs s'exprimer comme des Canadiens-Français. Leur façon de parler

pouvait-elle trouver une équivalence véritable dans la traduction?

Quelque part, l'auteur fait un rapprochement entre les Juifs de la rue Saint-Urbain, qui sont les seuls personnages du livre, et les Canadiens-Français des environs: 'Comme nous, écrit-il, ils étaient pauvres et communs, ils avaient des familles nombreuses et parlaient mal l'anglais.' On pourrait ajouter: et le français...

... Certains lecteurs trouveront-ils qu'il aurait fallu adopter carrément la langue dite 'joual'? D'une part, les personnages de ces récits n'emploient pas un idiome correspondant aussi dégradé (serait-ce possible?) et de "autre, notre façon particulière de penser, de sentir, de réagir ne s'exprime pas uniquement dans une langue, si l'on peut l'appeler ainsi, qui cherche à détruire ses nobles origines.

Ainsi se pose la question de "équivalence culturelle des langues. Dans quelle langue française les Juifs de Mordecai Richier s'exprimeront-ils? Nous savons que les traducteurs anglo-canadiens ont eu à se poser 'a question de "l'équivalence" des langues littéraires d'Antonine Maillet ou des romanciers du joual, par exemple.⁷ Nous savons aussi que la traduction des langues vernaculaires a toujours posé des problèmes de taille pour les traducteurs. La réflexion de René Chicoine est d'autant plus intéressante qu'il rejette aussi vite qu'il ne 'e propose l'équivalence du joual. La raison en est double: le joual est un idiome plus dégradé que ne "est "anglais des Juifs de Montréal; le joual ne correspond pas tout à fait à "notre" réalité. L'ambiguïté de la dernière phrase est totale: qui est le "nous" dont il est question? Nous comprenons que les traductions de Shakespeare "en langue québécoise" de Michel Garneau relèvent d'une tout autre perception des valeurs inhérentes à la langue.⁸

Pour ce qui est du roman contemporain traduit au Québec, la préface n'existe pour ainsi dire pas. Même les nombreuses traductions de la collection "Les deux solitudes" publiées au Cercle du livre de France (la seule collection jusqu'à celle que vient d'introduire Québec-Amérique "Littératures d'Amérique" à identifier clairement ses traductions) sont très avares de matière liminaire. Urie seule traduction porte une très modeste note de la traductrice (celle d'un roman de Robertson Davies). Des 30 romans traduits que nous avons pu consulter (de 1970 à 1985), seulement 2 contenaient quelque matière préfacielle que ce soit. (Vers l'anglais, 90 romans traduits avaient 32 préfaces: les

proportions sont semblables. mais le volume du corpus est très différent). Cette absence de préfaces est particulièrement énigmatique quand on sait que les traductions des romans canadiens-anglais (presque les seuls à être traduits puisque les seuls à être subventionnés) ne trouvent pas facilement lecteur au Québec. La préface est un moyen de promotion que les éditeurs n'ont donc pas jugé bon d'utiliser.

La traduction de la poésie a été faite principalement au Québec dans le cadre de revues (*Ellipse*, surtout). Jacques Godbout a cependant ajouté une préface tout à fait intéressante à sa traduction des poèmes de John Robert Colombo, *The Great Wall of China: La Grande Muraille de Chine* (Montréal, Éditions du Jour, 1969).

Si cet 'entretien' n'est pas construit de même manière en anglais et en français, c'est tout d'abord que J.A. Colombo désirât que son livre devint, en français, une oeuvre originale et non une simple traduction. Mais c'est aussi parce que le traducteur n'a pu trouver place, dans *La Grande Muraille de Chine* pour toutes les idées qu'affiche Colombo ... elle contient de nouveaux éléments - des paysages inédits...

En fait Godbout revendique la co-propriété de l'oeuvre puisqu'il proclame que son livre, *La Grande Muraille de Chine*, appartient de fait à la culture française. La préface de Godbout présente en quelques paragraphes tous les arguments de la traduction annexionniste, assimilatrice. Elle véhicule de manière très juste l'idéologie d'une littérature en formation. "*The Great Wall of China* est un livre dans la plus pure tradition anglo-saxonne des libertés individuelles et *La Grande Muraille de Chine* un livre québécois qui voudrait satisfaire le double besoin de l'ordre des murs et des plaisirs de les sauter."

Il faut mentionner ici cependant l'oeuvre essentielle de Jacques Brault qui développe une pensée aussi importante qu'Inusitée sur les aspects culturels de la traduction au Québec. C'est dans le cadre d'une discussion publiée par la revue *Ellipse* que Brault expose le plus clairement sa conception de la traduction comme travail sur l'altérité. Ce travail il l'appelle la "non traduction".

"Car c'est autant ma condition de Québécois que ma passion pour la poésie

qui m'a obligé à me rapatrier par le détour du dépaysement. Mal dans ma langue comme on est mal dans sa peau, j'ai fini par admettre en pratique que le rapport vital de soi à soi passe par la méditation d'autrui. Tel est le nœud du nontraduire. La langue anglo-américaine m'agressait? Eh bien, je traverserais cette langue, je la traverserais jusqu'à ma langue propre (et inconnue) et au cours de cette traversée pénible et salutaire, je me perdrais dans l'autre et l'autre se retrouverait en moi...La traduction de la poésie, au Québec, si elle était perçue comme un reculturation vivifiante, comme une véritable odyssee désaliénante, cela, je crois, libérerait les poètes du Québec (d'une mère-Québec trop couveuse) et par là leur permettrait peut-être de se faire entendre dans le monde. Car ne sont traduits que ceux qui traduisent. C'est une loi du marché, cent fois hélas, mais c'est encore davantage une constante de la psychologie des groupes..."⁹

Brault intègre dans cette méditation à la fois les aspects culturels, linguistiques et commerciaux de la traduction. En évoquant le rapport étroit entre la traduction des autres et la promotion de la littérature du Québec, Brault reprend un argument qui avait été formulé par Roger Duhamel à un moment très particulier de l'histoire de l'édition québécoise. Durant la période 1940-44, l'édition québécoise a pu s'épanouir à cause de la paralysie de l'édition française. Les éditeurs québécois ont publié plusieurs traductions de livres américains et voyaient un nouveau rôle s'ouvrir pour eux:

C'est peut-être ainsi, en desservant la clientèle française avec de grandes oeuvres américaines, traduites en français et portant l'estampille de maisons d'édition canadiennes-françaises, que nous parviendrons à imposer en France nos propres oeuvres originales."¹⁰

La fin de la guerre a mis fin aux projets d'édition de Duhamel et des autres éditeurs québécois, et jusqu'à maintenant les Québécois ont lu bien plus souvent les oeuvres américaines en version française "made in Paris" qu'en version québécoise. Les contraintes du petit marché québécois, les monopoles des grandes maisons d'édition française et les subventions offertes depuis 1972 par le Conseil des arts du Canada imposent des contraintes importantes et décisives sur la production des traductions.

La promotion du livre québécois par sa traduction en d'autres langues est évidemment un thème qui intéresse de plus en plus les écrivains québécois d'aujourd'hui. Dans une communication récente, (*Mapping Literature: The Art and Politics of Translation*, ed. D. Homel and S. Simon. Montréal, Vehicule Press), Godbout souligne la traduisibilité accrue du roman québécois actuel et suggère qu'il s'agit là d'un intéressant marché pour les traducteurs américains en manque d'exotisme. Pour Godbout la nouvelle traduisibilité du roman québécois est due au délaissement des questions identitaires et des préoccupations langagières. La traduction qui intéresse - évidemment - les écrivains québécois est la traduction de leurs propres oeuvres vers des langues étrangères. En fait, l'internationalisation des littératures canadienne-anglaise et québécoise (en partie due à la traduction) est un phénomène récent et réel.

b. Le contexte socio-politique de l'essai

L'essai, genre qui a été le plus largement traduit au Québec - et de loin - offre un matériau liminaire fort abondant si on le compare à la littérature. Les livres traduits en français jusqu'aux années 60 sont presque exclusivement de type historico-ethnographique et portent sur le Canada français. Il n'est pas étonnant que des ouvrages sur le Canada français destinés en premier lieu à un public non francophone comportent pour la plupart une présentation à l'intention de leur nouveau public.¹¹

Les thèmes de ces préfaces sont relativement stables. Il faut d'abord justifier le "détournement" en quelque sorte de l'œuvre de son premier public et expliquer aux Canadiens-Français pourquoi ils devraient s'intéresser à un livre qui n'a pas été écrit à leur intention. En second lieu, il faut statuer sur l'attitude de "sympathie" dont fait preuve l'auteur à l'égard de son objet.

L'évolution du Canada français (Paris: Plon, 1927) de Jean-Charlemagne Bracq est un des premiers ouvrages de la longue série de monographies socio-historiques écrites sur le Québec en anglais et ensuite traduites en français. Ce livre paraît exceptionnellement en France et il s'agit d'une auto-traduction (fait qui est signalé dans la préface mais qui ne paraît jamais sur la page de titre). L'auteur, qui est professeur dans une université américaine, se contente de mentionner les difficultés que cette tâche de traduction (entreprise sous la pression d'un éditeur) lui a occasionnées.

Stanley Bréhaut-Ryerson, également traducteur de son propre ouvrage (*Le Canada*

français, sa tradition, son avenir, Les éditions de la Victoire, 1945; traduction de *French Canada: A Study in Canadian Democracy*) va plus loin dans son identification du type de difficulté que confronte le traducteur d'un livre comme le sien. Il s'agit en fait d'une question de légitimité. Non seulement la traduction oblige-t-elle à redéfinir le but du livre (la deuxième version "étant une discussion en français, de problèmes canadiens-français" tandis que la première était "une tentative d'éclaircissement auprès de nos compatriotes de langue anglaise.") mais elle oblige à resituer le lieu d'où parle l'auteur. Ryerson se croit obligé de transformer l'observateur neutre du premier livre en un membre accepté de la communauté dont il parle. Ainsi refait surface le motif de "sympathie" que l'on a vu souligné dans la préface au *Chien d'or*. Dans sa préface Ryerson se croit obligé d'expliquer le "nous" qu'il utilise pour parler des Canadiens-français:

Je crois avoir le droit de parler ainsi, non seulement parce que ma mère est canadienne-française (un Bréhaut vint à Québec peu après la mort de Champlain) mais aussi parce que j'ai passé près de dix ans de ma vie comme journaliste, dans le mouvement ouvrier canadien-français.

Pour parler à son nouveau public, l'auteur trouve nécessaire de se resituer en tant qu'énonciateur et de définir l'autorité de sa parole au moyen de son appartenance à cette communauté.

Le motif de la "sympathie" de l'auteur à l'égard de ses nouveaux lecteurs est "élément principal de l'avertissement du traducteur, Guillaume Lavallée, O.F.M., ouvrant *Canadien, Essais sur les Canadiens-Français* de Wilfrid Bovey (Éditions Albert Lévesque, 1935). Il souligne

...la sympathie qui pénètre chacune de ces pages. On serait presque tenté de dire que M. Bovey décrit ce qui devrait exister et non ce qui existe en réalité tant sa sollicitude est sincère et prévoyante. Cette étude, l'auteur l'adressait tout d'abord à ses compatriotes de langue anglaise, mais elle nous touche de trop près pour que nous l'ignorions.

La note du traducteur du livre influent de Mason Wade, *Les Canadiens-Français de 1760 à nos jours*, (Montréal: Le Cercle du livre de France, 1963) suggère que le thème de la sympathie appartient à une vision dépassée de l'histoire. Si Adrien Venne rappelle "qu'il est toujours urgent de prendre conscience du spectacle que nous offrons à ceux qui

nous regardent vivre de l'extérieur et qui ne peuvent nous juger qu'en se plaçant à des point de vues différents des nôtres" il semble croire que cette perspective sera désormais définie par l'objectivité de la science. Cet ouvrage, poursuit-il, n'est pas une "histoire romancée"; elle se veut "exacte, réaliste, objective: c'est un historien scientifique moderne qui applique les plus récentes techniques."

C'est l'auteur de *Le Sphinx parle français, Un Canadien anglais s'interroge sur le problème québécois* (Montréal: HMH, 1966, traduction française de *Canada and the French-Canadian question* de Ramsay Cook) qui explique que ce sont des pressions des Canadiens-Français qui ont donné lieu à la traduction de l'ouvrage. La préface enchaîne sur un thème qui semble nettement plus fréquent chez les Canadiens-Anglais que chez les Canadiens-Français: "Il m'a toujours semblé que les différends qui opposent Canadiens-Français et Canadiens-Anglais s'éclairciraient si chaque partenaire connaissait un peu mieux l'histoire de l'autre."

Enfin, Jean-Charles Falardeau, dans une préface savante à la réédition de sa traduction du classique de la sociologie *Rencontre de deux mondes, la crise d'industrialisation du Canada français* (Everett C. Hughes, Éditions du Boréal Express, 1972), souligne en passant que ce livre s'ajoute à la longue "litanie des observateurs de l'étranger qui, souvent en nous précédant, ont étudié de près notre société, depuis Peter Kalm et Henry D. Thoreau jusqu'à Ramsay Cook en passant par André Siegfied et Georges Vattier." Ce sont donc les ouvrages de ces observateurs qui constituent pour la plupart le corpus des ouvrages traduits de l'anglais vers le français jusqu'à la fin des années 60. La production deviendra nettement plus diversifiée à partir des années 70.

Si en règle générale, et dans le cas précis des traductions au Québec, la préface est relativement rare pour des ouvrages de fiction, elle s'impose davantage dans la traduction des essais.¹² Nous trouvons peut-être là la révélation d'un implicite de l'écriture moderne: la fiction ne s'adresse pas à un public-cible; elle doit faire comme si son public était universel. Les ouvrages des sciences humaines, par contre, peuvent définir leur public lecteur. Là où la préface se révèle indispensable c'est dans le cas où un ouvrage qui se veut savoir sur une collectivité est ensuite destiné à cette même collectivité. Il s'agit d'un détournement radical qui exige des explications. Le Québec a longtemps été un objet de curiosité pour autrui (plus que d'autres collectivités?). Cette curiosité éveille un égal intérêt de la part du Québec qui souhaite connaître en traduction ce que les autres ont choisi de dire sur lui.

Le contenu des préfaces que nous venons d'examiner frappe par sa cohérence - sa fonction principale étant d'établir la distinction entre le "nous" du public lecteur et l'origine étrangère du livre. Il étonne également par l'absence de commentaires de nature linguistique. Comme on le verra, c'est le discours linguistique qui caractérise surtout les commentaires sur la traduction au Québec.

iii. La traduction et la question de la langue au Québec

De loin la discussion la plus courante et la plus marquante sur la traduction au Québec se tient non pas autour des sujets d'ordre culturel mais sur des questions proprement linguistiques. Les lieux de cette discussion sont aussi nombreux qu'épars. Jusqu'à la création des revues spécialisées de traduction, on trouvait ces thèmes traités dans les périodiques consacrés aux questions de langue. Mais on les trouvait aussi dans les pages de lettres dans les journaux, dans les chroniques de langue, et dans les communications présentées par les fonctionnaires d'État chargés officiellement des questions de langue.

L'établissement d'un rapport étroit entre l'activité de la traduction et l'enrichissement ou l'appauvrissement de la langue remonte à la Renaissance et même au moyen-âge.¹³ Pour les traducteurs de la Renaissance française, par exemple, on sait que la traduction était perçue comme un moyen positif de faire passer dans les langues vernaculaires le prestige et les trésors des langues classiques. Les Anglais étaient davantage inquiétés par le danger de l'excès de ces importations, puisque le fonds saxon de la langue était menacé par le déluge de termes d'origine latine.

Depuis le début du 20^e siècle, c'est-à-dire depuis le renouveau d'intérêt pour les questions de langue au Québec, l'influence de la traduction sur la langue a été perçue le plus souvent en termes négatifs. La formulation classique et inaugurale du discours sur la traduction au Québec se trouve chez R.-Albert Benoit, "L'influence de la traduction sur notre parler".¹⁴ Cherchant les causes de la dégradation du parler français depuis la Conquête, il affirme que contrairement à ceux qui prétendent que l'exclusion des Canadiens des charges publiques a favorisé la corruption de leur parler, "c'est dès l'instant où nos pères ont pris contact avec les Anglais dans l'administration de la chose publique, qu'ils ont commencé de vicier leur langue dans une traduction improvisée de mots et de phrases dont ils ne connaissaient pas les équivalents en français" (p.254).

"Voyez l'œuvre funeste de la traduction", poursuit-il. "On y dénature le sens

propre des mots. On allie des vocables qui n'ont pas l'habitude de voisiner et on oublie d'en réunir qui demandent à l'être pour rendre clairement une idée...". Benoît passera en revue les influences néfastes de la traduction à travers l'histoire du Québec- mais s'attardera surtout aux journaux. En conclusion:

Si nous avons le plus grand intérêt à bien connaître l'anglais, la culture anglaise et la culture française ne doivent pas se développer parallèlement en nous. Il importe que la culture française domine, et qu'elle n'ait aucunement à souffrir du contact de l'anglais. Les deux cultures peuvent coexister en notre pays bilingue, c'est leur droit. Elles peuvent s'influencer mutuellement, ce peut ne pas être un mal. Mais il ne faut absolument pas que notre idiome soit calqué sur l'anglais. Consentir à une traduction servile, c'est nous assujettir à l'anglais. Et dès qu'il y aura asservissement, nous aurons perdu ce qui caractérise un peuple de sang français. (p.271)

Nous remarquons dans la dernière phrase un glissement sémantique significatif. La "servilité" dont il est question est double, à la fois d'ordre linguistique et politique. Cette double insertion de la traduction dans la vie québécoise est fondamentale et constitutive.

Pour en finir avec la servilité

Il faut avoir à l'esprit le contexte global dans lequel s'insèrent ces assertions sur la traduction. En effet, comme en témoigne de façon frappante l'anthologie *Le Choc des langues au Québec 1760-1970* (Bouthillier, Meynauld, 1972), de très nombreuses interventions dans le débat sur la langue avaient pour but d'identifier la cause du malheur linguistique des Canadiens-Français. Ces causes, selon la perspective empruntée, pouvaient aussi bien tenir des défaillances de la foi ou de la paresse que du manque de fermeté des écoles et de l'État. Souvent soutenues par une conception puriste de la langue, ces opinions suggéraient des moyens de redressement uniquement au plan individuel.

Identifier la traduction comme cause déterminante du problème de la langue au Québec implique que l'on s'intéresse exclusivement à la langue écrite. De manière

intéressante, cette analyse va à l'encontre des attitudes des linguistes qui soutiennent que la langue évolue surtout et d'abord sur le plan oral. Et c'est surtout dans l'oral que l'on a situé la spécificité de la langue québécoise. Identifier la traduction comme source du "mal-parler" (d'abord un "mal-écrire"), c'est introduire une toute nouvelle perspective dans le grand débat des langues. L'avantage de cette position est qu'elle permet l'élaboration d'un plan d'action clair: réduire la quantité de la traduction, en rationaliser la pratique et assurer un statut professionnel convenable au praticien.

Pierre Daviault et Jean Darbelnet sont sans doute les porte-parole les plus éloquentes qu'a eu la traduction avant l'avènement des "traductologues". Linguistes tous les deux, ils ont fait de la qualité de la traduction et de la langue française une préoccupation prioritaire; ils se sont tous deux amplement exprimés dans des articles de revue du Canada français. Un thème fondamental ressort de leurs écrits: la traduction est nécessaire au Canada mais elle doit servir la langue française, plutôt que lui nuire. Si elle se pratique à trop grande échelle, elle n'arrivera pas à cette fin.

Les écrits de Pierre Daviault sur l'histoire de la traduction au Canada, sur les aspects linguistiques de la traduction et sur son impact culturel, sont nombreux et substantiels. Dans son Rapport à la Commission Massey (1951, *Le Choc des langues*, document 95) et plus tard dans "Une culture d'emprunt" (1957), il dénonce l'ampleur des activités de traduction au Québec.

La pâture intellectuelle du Canadien moyen est faite, dans une très large proportion, de traduction. Nos journaux reçoivent les dépêches d'agences en anglais; en anglais aussi le texte des annonces. Nos postes de t.s.f. nous sécrètent de la traduction à la journée. Orateurs politiques ou sacrés; professeurs, érudits, chercheurs, commerçants ou industriels, avocats ou ouvriers spécialisés, médecins ou ingénieurs, tous, partout et toujours, nous nous servons de textes anglais que nous traduisons ou qu'on traduit à notre intention. La traduction s'infiltré partout, commande chaque geste de notre vie. Il n'est pas jusqu'à la ménagère qui ne demande une boîte de conserve dont elle a lu la description dans une réclame traduite; il n'est pas jusqu'au moribond qui ne prononce dans un souffle le nom d'un remède que lui a appris un traducteur. Voilà la grande influence qui agit sur notre langue, combien plus efficace que celle du livre ou de la revue, en un pays où paraissent peu de livres ou de revues dignes d'être lus.

De la plus tendre enfance jusqu'à la fin de sa vie active, le Canadien français baigne dans une ambiance artificielle, en marge de sa culture et de toute culture". Il en résulte que "les faits de langue sont avant tout, au Canada français, des questions de traduction...Asservis par la traduction? Assurément. Nous n'y pouvons échapper. Les servitudes de la vie pratique nous en font une nécessité. Mais l'asservissement total n'est pas inéluctable, à condition que nous réservions et élargissions une marge de culture désintéressée. Ce serait la part de gratuité d'inutilité qui pourrait sauver notre pensée française.¹⁵

Ici donc la culture française authentique est définie comme une culture gratuite et désintéressée tandis que la traduction est associée aux besoins nécessaires de la vie politique, administrative et commerciale.

Jean Darbelnet (connu, évidemment, pour son traité classique *La Stylistique comparée du français et de l'anglais* écrit en collaboration avec Jean-Paul Vinay) constate aussi dans "La traduction, voie ouverte à l'anglicisation" l'inéluctable "usure" de la langue qui est le résultat de la traduction.

Il y a, en quelque sorte, une usure de la langue par la traduction. Cela est sans doute vrai partout. Mais cette usure est particulièrement à redouter dans les pays bilingues où la traduction prend l'aspect d'une véritable institution. Et la langue la plus exposée en pareil cas est la langue minoritaire...Il en résulte que le français est fortement menacé d'anglicisation et que la traduction est une des voies, peut-être la plus largement ouverte, de l'anglicisation...Tout cela suppose qu'une communauté linguistique qui veut garder sa langue et qui comprend le danger des traductions médiocres est prête à donner aux traducteurs les moyens intellectuels, matériels, juridiques même, de travailler à ce qu'il n'est pas exagéré d'appeler une oeuvre de salut public.¹⁶

L'article de Darbelnet offre plusieurs propositions assez nouvelles, cependant. Un an avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles, il suggère une rationalisation de l'activité traduisante qui tiendrait compte du phénomène du bilinguisme du lecteur:

"...dans un pays bilingue où les rapports culturels seraient établis rationnellement, on ne traduirait que là où c'est absolument nécessaire et on encouragerait le bilinguisme de la lecture" (p.40).

Moyens d'action

Un certain nombre d'articles importants dans l'histoire de la question linguistique au Québec désignent donc la traduction comme agent principal de l'anglicisation du Québec. Le schéma de présentation de ces articles est souvent semblable: on identifie le mal (une langue déformée), ensuite la cause (la traduction, c'est-à-dire la langue administrative écrite), et enfin les remèdes possibles (formation des traducteurs, réduction de la quantité de l'activité traduisante). L'analyse présuppose l'importance primordiale de la langue écrite et considère que l'anglicisme est une faute évitable dans une large mesure par des efforts individuels.

Ces analyses de la détérioration du français font contraste avec d'autres formulations qui partent de présupposés très différents et qui font abstraction du rôle de la traduction dans l'évolution du français au Québec. Il faudra dans ce contexte accorder une importance toute particulière aux écrits de Jean-Claude Corbeil puisque ses analyses de l'histoire de la langue au Québec sont liées au plan d'aménagement linguistique qui a donné lieu à la loi 101. Bien que Corbeil reprend en passant dans son livre le thème de la "servilité" présenté par Daviault (*L'aménagement linguistique au Québec*, 1980, p.36), il attribue les causes de la détérioration du français à des facteurs socio-économiques surtout.

Pour R.-Albert Benoit et Pierre Daviault, l'anglicisme est surtout le fait de la langue administrative. Benoit a bien dit que ce n'est pas parce que le Canadien français a été exclu des charges publiques que sa langue s'est détérioré. C'est précisément le "jour où ils entreprirent de jouer un rôle dans l'administration du pays, et où ils signifèrent aux bureaucrates qu'ils allaient se régir eux-mêmes d'après les institutions anglaises...en français" que le mal a débuté.(p.256) Daviault renchérit: "L'anglicisme part de haut" (Daviault, "Traducteurs et traduction" p.68). "Songez que ce n'est pas le bon peuple qui nomme les choses ou les idées nouvelles; il prend les termes que lui présentent les gens instruits".

Corbeil, pourtant, insiste davantage sur les déterminations économiques de

l'anglicisation du français. D'une part l'industrie et le commerce sont en grande partie entre les mains des Anglais; d'autre part, il y a écart progressif entre la langue des classes ouvrières et celle de la classe bourgeoise. (p.29). Il y a "anglicisation de secteurs entiers de l'activité humaine: l'économie, le commerce, l'industrie, la politique (surtout fédérale), la fonction publique fédérale, les forces armées." (p.30)

Il faut noter en passant que ni la Commission Laurendeau-Dunton, ni la Commission Gendron, ne s'attardent longuement sur des questions de traduction. Constatant que les traductions étaient souvent françaises par la langue et anglaises par la forme, la Commission Laurendeau-Dunton se contente de recommander que les textes produits par le gouvernement fédéral soient davantage rédigés directement en français.¹⁷

La différence qui compte

La traduction peut faire passer la différence dans la langue; si cette différence est perçue comme étant un effet direct du contact de l'anglais, cette différence est presque toujours qualifiée de négative. Chez Pierre Daviault, les méfaits de la traduction sont clairement identifiés à la création d'un français qui n'est pas "le français véritable". Il termine sa présentation historique des effets de la traduction sur la langue¹⁸, en déclarant que c'est "de la sorte - par la traduction - surtout, que le français du Canada a fini par se différencier du français véritable". (p.87) Mais, dans une communication présentée au même organisme quinze ans plus tard¹⁹ il semble constater avec une certaine surprise que l'anglais du Canada est aussi différent de l'anglais d'Angleterre que le français l'est du français de France. Dans la mesure où l'évolution des langues est chose naturelle, "on doit y voir un enrichissement plutôt qu'une corruption"(p.71). Mais cette attitude relativiste et tolérante ne dure qu'un moment. Tout de suite il enchaîne: "Seulement, il faut, encore une fois, se bien garder de pousser trop loin l'analogie avec les sciences naturelles et ne pas voir de nécessité là où il n'y a que caprice de l'esprit humain. Pour une part, les nouveautés de nos langues, au Canada, sont le produit de l'ignorance, du laisser-aller, de l'irréflexion. Ces nouveautés sont à rejeter".(p.71)

Le linguiste Marcel Boudreault est peut-être le seul commentateur à avoir fait entendre un autre son de cloche à ce sujet. Dans sa synthèse des présentations devant la Commission Gendron sur "la qualité de la langue" (auxquelles a participé la STQ)²⁰, Boudreault n'interprète pas l'influence de la traduction comme étant toujours négative. La

traduction est importante, dit-il, parce qu'elle permet aux Québécois d'avoir une fenêtre sur la culture anglo-saxonne tout en intégrant une partie des éléments de cette culture à la culture québécoise. La langue québécoise est différente de la langue française et même si les effets de la traduction sur la langue doivent être soulignés et contrôlés il faut reconnaître que l'évolution d'une langue comprend l'intégration d'un certain nombre des "fautes" commises. Si la langue québécoise est différente, c'est en partie grâce à la traduction. "Dans la construction de cette langue, la traduction a joué et joue un rôle inévitable: elle est un des facteurs qui a fait et qui fait que le français du XVI^e siècle, notre langue maternelle d'alors, a évolué dans une direction qui n'est pas exactement celle du français d'Europe et de France" (p.428).

L'interprétation positive par Boudreault des effets de la traduction relève de sa conception de la différence linguistique comme créatrice, légitime et inévitable dans le contexte québécois. Il est évident donc que tout discours sur la traduction prend racine d'abord dans une idéologie de la langue.

La traduction et l'État québécois

Une étape nouvelle s'est trouvée franchie avec l'intervention des organismes d'État dans le discours sur la traduction. Le dilemme de la traduction se pose différemment lorsque la traduction est le résultat de législations linguistiques, soutenues par ces mêmes organismes d'État. On sent jusqu'à un certain point un nouvel optimisme dans ces discours, les signes d'une ferveur renouvelée.

Cette ferveur, on la trouve dans un discours de 1962 de Jean-Marc Léger qui précède l'imposition des lois 22 et 101 mais qui montre le ton passionné du tout nouvel Office de la langue française (dont il est le directeur).²¹ L'essentiel de son message aux traducteurs dans un très long plaidoyer pour le renouveau du français au Québec est ceci:

Car selon la conception qu'il aura de son rôle, la connaissance qu'il aura de sa langue maternelle, le traducteur canadien-français pourrait contribuer puissamment à restaurer la qualité du français chez nous ou, au contraire accélérer les processus de dégradation de la langue et d'éloignement du génie de la langue. (p.39)

Si les traducteurs peuvent exercer leurs facultés de création ("La traduction, on l'a dit souvent mais on ne le répétera jamais assez, la véritable traduction est une création") et s'ils connaissent parfaitement leur langue et leur culture française,

...ils pourront être les artisans du redressement qui doit être notre souci dominant, ils pourront dans les divers milieux où ils vont oeuvrer, effacer progressivement le crime contre la nation et contre l'esprit qu'a été trop longtemps une traduction servile, pourvoyeuse d'anglicismes et instrument d'abêtissement intellectuel. (p.40)

Cet éloge de la créativité de la traduction, assez rare sinon exceptionnel dans le discours non littéraire sur la traduction au Québec, est à mettre en rapport avec un thème dont Paul Horguelin a discerné l'émergence autour de 1975. Horguelin²² cite Pierre Bourgault: "Chaque traduction réalisée au Québec remplace, en quelque sorte, ce qui aurait du être pensé ici. Ça réduit la créativité, et le traducteur se présente comme un étouffeur" (p.28). Pierre Cardinal renchérit: "Ce qu'on perd en traduisant, c'est sa liberté de penser". (p.28) Ainsi, le plus souvent, la traduction est conçue comme le contraire de la création.

Les deux pôles de ce topos (la traduction empêche de créer; la traduction peut être une activité créatrice) rejoint en fait ceux de l'autre thème que nous suivons: la traduction agit négativement sur la langue; la traduction agit positivement dans un contexte de redressement linguistique. C'est très consciemment que les commentaires de Jacques Poisson et de Jacques Flamand se situent entre ces deux pôles.²³ Traducteurs de profession, ils sont tous deux des critiques très actifs des facteurs "acculturants" de la traduction.

Jacques Poisson appelle "acculturation" ou "transculturation" le cas où "un régime de traduction massive aliène une collectivité linguistique dans la mesure où il brouille avec son patrimoine culturel - le cas du Québec - et qu'il l'assimile dans la mesure où il le lui fait perdre...". Il distingue spécifiquement quatre sphères où la traduction outrepassé son rôle d'échange pour devenir un instrument de substitution culturelle, de dissociation entre langue et culture: l'enseignement, l'administration fédérale, l'information et la publicité (p.283). La traduction-échange est donc valorisée au détriment de la traduction-

substitution. Mais l'utilisation par Poisson du terme "culture" est peu claire. Pourquoi évoquer la notion anthropologique d'acculturation quand les phénomènes nocifs dont il parle se situent exclusivement sur le plan des interférences linguistiques? La chose s'éclaire quelque peu quand il écrit que la traduction "envahissante gêne l'esprit créateur en altérant la spontanéité d'expression, qu'elle paralyse la pensée autonome en certains milieux et décourage la rédaction dans la langue d'arrivée" (p.288). Mais c'est seulement quand il explique que "Dans nos collèges classiques d'il y a vingt ans, on se représentait le français comme un patrimoine, comme un bien culturel, comme un précieux instrument de pensée" (p.289) que l'on comprend enfin. C'est qu'en fait pour Poisson la langue est la culture.

Flamand reprend le thème de l'acculturation, mais en approfondissant davantage la problématique. Pour Flamand, qui se place dans le contexte du fédéralisme bilingue, il faut veiller à ne pas faire inconsciemment et inconsidérément de la traduction un instrument d'acculturation, de confusion, où le majoritaire saperait insidieusement les dernières oeuvres du minoritaire pour finir par les avaler...où on prépare des textes français à la sauce anglaise (p.112). Flamand fait la promotion de la rédaction comme moyen d'expression.

Il faut voir dans les actes du colloque *Traduction et qualité de langue* (Éditeur officiel du Québec, 1984) l'expression privilégiée des attitudes officielles et officieuses sur les fonctions culturelles et linguistiques de la traduction dans les années 80. Il s'agit d'un regard tout à fait descriptif porté sur les fonctions de la traduction dans le contexte québécois. Ce colloque semble être la seule manifestation au sujet de la traduction (et non pas de la terminologie) où il y a collaboration entre le Conseil de la langue française et la STQ. Il faut rappeler que l'Office de la langue française n'a aucun mandat en ce qui concerne l'activité de la traduction au Québec: il s'intéresse uniquement à la terminologie. Et en effet, parmi les très nombreuses publications du Conseil de la langue française et de l'Office de la langue française depuis 1962, il existe très peu de publications qui traitent de quelque manière que ce soit de la traduction.

L'avant-propos des actes offre en synthèse le consensus qui se dégage et que je cite in extenso:

Au cours du 20^e siècle, on a eu tendance à considérer la traduction comme le véhicule universel de la communication avec le Québec et le Canada français. Ainsi, la traduction est devenue omniprésente dans la langue du

travail, les langues de spécialité, l'administration, le commerce, les médias. C'est cet excès qui a fait poser la question de l'acculturation par la traduction.

Il n'en reste pas moins que les traducteurs québécois et canadiens ont été de véritables promoteurs du patrimoine linguistique et qu'ils sont de plus en plus conscients de leurs responsabilités sociales, cherchant à les préciser.

Il semble bien que certains effets négatifs de la traduction sur la qualité de la langue proviennent du contact continu des langues, lequel a pour conséquence le nombre élevé de traducteurs amateurs. Maintenant que l'Université forme des traducteurs et que le Québec prend, de plus en plus, les moyens nécessaires pour assurer son avenir linguistique, il faut se demander si on ne doit pas procéder à un réexamen de la place occupée par la traduction, que ce soit dans la perspective de sa rationalisation ou de sa décroissance. Il faut aussi, si l'on veut améliorer la qualité de la langue, repenser la formation des traducteurs, et, plus généralement, celle des communicateurs. (Avant-propos)

Voilà la synthèse des éléments-clé que l'on trouve dans les communications de Jean-Claude Corbeil, de Denis Juhel, de Jacques Maurais, de Robert Dubuc et d'autres commentateurs et qu'on peut résumer ainsi:

1. Il y a un excès de l'activité traductionnelle au Québec. Le mémoire de la STQ présenté à la Commission Gendron (août 1969) souligne également "l'omniprésence de la traduction" au Québec, mais s'élève contre l'idée que la traduction est nécessairement néfaste. La STQ estime qu'au cours des dix dernières années la traduction a fait au Québec de "solides progrès" et évoque "un prodigieux redressement terminologique dont les traducteurs ont été souvent la cheville ouvrière" (p.12 de l'édition multigraphiée). En même temps la STQ déclarera à d'autres moments que l'excès de l'activité traductionnelle au Québec ne sert ni la collectivité ni l'avenir professionnel des traducteurs.

En même temps on note que la traduction est utilisée comme moyen unique de communication entre les deux cultures. Elle ne devrait pas assumer un rôle si important. C'est de cette exclusivité que viennent les dangers de l'acculturation.

L'introduction de Jean-Claude Corbeil au document *L'aménagement de la traduction au Québec* de Wallace Schwab (OLF, 1977) rend explicite ce désir de ne pas voir la traduction assurer l'exclusivité des rapports inter-linguistiques:

La traduction n'est pas la seule façon d'assurer la conversion. Il y a au moins quatre manières de procéder: concevoir directement en français, adapter en français le document anglais, traduire en français ou utiliser la version anglaise...Nous ne croyons pas que la francisation des entreprises puisse se fonder sur la traduction, c'est-à-dire qu'on ne peut concevoir une situation où l'usage du français repose constamment sur la traduction de l'anglais.(Introduction)

Les diverses stratégies de Corbeil s'appuient sur l'analyse de la communication qu'il expose dans *L'aménagement linguistique* et qui comprend notamment l'utilisation de "passerelles linguistiques", des personnes bilingues qui occupent des postes stratégiques dans la chaîne de communication de l'entreprise.

2. La traduction joue un rôle instrumental au Québec: elle est un outil qui sert un projet et qu'on ne peut envisager en dehors de ce projet. Entre les fonctions maximales (interculturelles) et minimales de la traduction ("un instrument de communication dont la fonction est de réduire l'impossibilité ou la difficulté de la communication entre deux locuteurs") c'est la dernière qui domine au Québec. (J-C Corbeil, "Le traducteur dans le calme ou la tourmente des communications", p.131) Denis Juhel ("Le rôle sociolinguistique du traducteur") affirme que dans le contexte québécois "la traduction a aujourd'hui pour fonction dominante de garantir l'unilinguisme des citoyens". Le document d'orientation résume la même pensée ainsi: "On comprend que les aspects du contenu culturel dans l'opération de traduction soient alors relégués à l'arrière-plan pour faire passer au premier plan les valeurs expressives de la langue d'arrivée pour assurer la transmission du message avec le maximum d'efficacité" (p.216)

3. La traduction est une activité destinée à se maintenir, mais elle pourrait s'exercer différemment: dans des secteurs plus rentables sur le plan culturel et scientifique. Jacques Maurais note qu'il est illusoire de penser que la traduction disparaîtra avec la fin de

l'étape intensive de la francisation. La traduction restera: "C'est la traduction qui permettra à l'ensemble des Québécois d'avoir accès au développement scientifique et technologique américain tout en conservant sa langue" (p.200) "Faut-il traduire moins, choisir mieux les textes à traduire, sans renoncer aux droits durement acquis de traduction au gouvernement fédéral...L'objectif à atteindre, c'est de faire disparaître la traduction comme support universel de la communication au Québec...La traduction y gagnera en prestige puisqu'elle sera réservée à des textes importants qui exigeront une qualité de langue sans reproche." (Document d'orientation).

On voit donc que l'image exclusivement négative de la traduction a malgré tout été remplacée au cours des années par un paradigme plus relativiste. Le traducteur offre un apport certain dans la production du bon français. Le revers de la médaille, cependant, c'est que l'abondance même de la traduction représente toujours la même menace d'asservissement culturel. Cette contradiction donne lieu à la situation paradoxale de la STQ qui demande, contre ses propres intérêts en quelque sorte, une réduction du volume de la traduction faite au Québec.

Conclusion

Il faut voir dans le discours sur la traduction au Québec non pas une révélation des pratiques mais bien une indication des paramètres idéologiques qui leur servent d'horizon. Dans le contexte actuel, par exemple, où la correction linguistique est le plus grand souci des traducteurs et où l'influence d'une langue étrangère n'est que trop pressante, il serait difficile d'imaginer que la conception de la "traduction de la lettre" telle qu'exposée par Antoine Berman²⁴ soit une réelle possibilité de traduction. De même, une compréhension de l'univers idéologique de la traduction nous aide à comprendre les pratiques moins "soucieuses" de certaines époques comme celles qualifiées par Pierre Daviault de "période noire".

Il existe pour le discours sur les effets de la traduction au Québec deux contextes très différents, celui de la traduction dans ses fonctions culturelles et celui de la traduction dans ses fonctions linguistiques. Cette séparation très nette qui consacre le divorce entre les dimensions interculturelles et les fonctions communicatives de la traduction est peut-être particulière au Québec. D'une part, la traduction est pensée dans le contexte du commerce littéraire et culturel avec le monde extérieur (et là il s'agit la

plupart du temps du Canada anglais) et de l'autre, la traduction est un élément du grand débat linguistique qui est partie intégrante de l'histoire du Québec. Il s'agit d'un côté de la traduction de livres et de l'autre de la traduction administrative et commerciale.

Cette séparation donne du poids à la distinction entre la traduction littéraire (en fait, la traduction de livres²⁵) et la traduction non-littéraire - non pas pour des raisons d'ordre essentialistes, mais pour des raisons tout à fait contextuelles. Les deux activités se déroulent à l'intérieur d'horizons discursifs différents.

Ce qui prédomine dans les deux cas, c'est une attitude prudente et avertie à l'égard du discours humaniste sur la traduction et une conscience très développée, née de l'expérience des effets de la traduction, des disparités entre "traduire" et "être traduit". Ce sont les leçons de cette expérience qui font tout spécialement l'intérêt du discours sur la traduction au Québec.

Notes

1. Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête*, Montréal, Fidès, p.24-25, cité par Jacques Gouin dans *Meta*, 01. 22, no. 1, mars 1977).

2. Jacques Gouin, *ibid.*

3. Voir S. Simon, "The True Quebec as revealed to English Canada: Translated novels, 1860-1950". Dans *Canadian Literature*, 1988.

Sur la préface du traducteur ou de la traductrice, voir:

B. Godard, "The Translator's Preface"; et S. Simon "Volontés de savoir: les préfaces dans les traductions canadiennes" dans les Actes du colloque: .Vers une histoire de l'institution littéraire du Canada: Préfaces et manifestes littéraires". Centre de recherche en littérature comparée, Université de l'Alberta. Voir Gérard Genette, *Seuils* (Paris: Éd. du Seuil, 1986) pour une typologie ahistorique de la préface. Genette ne traite pas du tout de la préface du traducteur.

4. "Introduction" par le traducteur Charles G.D. Roberts de *Canadians of Old*, by Philippe Aubert de Gaspé. McClelland and Stewart, New Canadian Library Edition, 1974.

5. *Evangeline* et autres poèmes de Longfellow, traduction libre de Pamphile LeMay (Montréal, J. Alfred Guay éditeurs, 1912; 3e édition). Cette édition a été reprise par les Éditions Leméac (Montréal) et les Éditions d'Aujourd'hui (Paris), sans indication de date.

6. Cette affirmation devrait se lire au conditionnel, puisque nous ne disposons pas encore d'une bibliographie complète des oeuvres traduites au Québec. La bibliographie de Philip Stratford *Bibliography of Canadian Books in Translation*, Ottawa, 1977 (dont la mise à jour doit paraître bientôt) ne couvre que les oeuvres canadiennes traduites et publiées en langue française. Les ouvrages américains traduits en français (et dont on sait qu'il y en a eu un certain nombre durant la guerre) ne s'y trouvent donc pas. Les excellentes bibliographies de Jean Delisle (*La traduction au Canada*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1987) et de Kathy Mezei (*Bibliography of Criticism on English and French Literary Translations in Canada/Bibliographie de la critique des traductions littéraires anglaise et française au Canada*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988.) traitent d'écrits sur la traduction.

7. Voir par exemple la préface de Ray Ellenwood à la traduction du *Cassé* de Jacques Renaud par David Homel. *Broke City*, Trans. David Homel, Guernica Editions, 1984, et les réflexions de Philip Stratford sur sa traduction d'Antonine Maillet.

8. Michel Garneau, la *Tempête*, version manuscrite, Bibliothèque de l'école nationale du théâtre, et *Macbeth*, VLB Éditeur, 1978.

9. Ce numéro de la revue *Ellipse* est justement consacré aux aspects socio-politiques de la traduction au Québec (*Ellipse* no. 21, 1977). Il contient des contributions majeures à notre problématique. Ce numéro et les échanges qu'il contient sont l'unique lieu, à ma connaissance, où la traduction de la littérature au Québec est située franchement dans un contexte socio-politique. Mentionnons en passant l'important travail d'animation qu'accomplit la revue *Ellipse* (qui fait s'entre-traduire des poètes anglo-canadiens et québécois). Le numéro 16 d'*Urgences*, "D'un texte, d'autres".

10. Roger Duhamel, *Relations*, novembre 1943, pp. 299-300.

11. Tout de même, les quelques ouvrages suivants, représentants classiques du genre politico-ethnographique, ne contiennent - au moins dans l'édition consultée - aucune matière préfacielle: *Le Canadien-Français (Esquisse de ses principaux reliefs caractériels)* par Byron Nicholson, traduction de Ulric Barthe. Québec: La Compagnie d'imprimerie commerciale, 1904; *Le Choc (The Clash), Étude de nationalités*, William-Henry Moore, traduit de l'anglais par Ernest Bilodeau. Montréal: Librairie Beauchemin, J.M. Dent Lit. Londres, Paris, Toronto, 1920; *Les Canadiens-Français d'aujourd'hui, l'essor d'un peuple*, Wilfred Bovey. Traduit de l'anglais par Jean-Jacques Lefebvre. Éditions ACF, Montréal, 1940. *Le Canada vu par un Américain* (trad. de *Canada, Today and Tomorrow*, W.H. Chamberlin, trad. Roger Duhamel. Montréal: Éditions de l'Arbre, 1942. *Une révolution tranquille?*, Thomas Sioan. Trad. Michel van Schendel, HMH, 1965; *Le Canada à l'heure du choix*, Walter Gordon, trad. Hélène Gagnon, HMH, 1966.

12. La préface du roman est associée aux traditions moralisantes au Québec. Voir Guildo Rousseau, *Les préfaces des romans québécois du 19^e siècle*. (Montréal, éditions du Cosmos, 1970). Mais la préface de l'essai est-elle aussi appelée à disparaître? Deux traductions récentes (*Essai sur la littérature canadienne* de Margaret Atwood (Boréal) et Northrop Frye, *Shakespeare et son théâtre* (Boréal) auraient certainement bénéficié d'une préface expliquant la pertinence de la traduction. Dans les deux cas, c'est la renommée seule de l'auteur qui doit faire vendre le livre.

13. Voir Serge Lusignan, *Parler vulgairement, les Intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles*. Paris et Montréal, Librairie Vrin-Les Presses de l'Université de Montréal, 1986; RF. Jones, *The Triumph of the English Language*. Stanford University Press, 1953; Luce Guillerm, "L'Auteur, les modèles et le pouvoir, ou la topique de la traduction au XVI^e siècle en France", *Revue des sciences humaines*, Tome LII, no. 180, oct.-déc. 1980.

14. R.-Albert Benoit, "L'Influence de la traduction sur notre parler", *Le Canada français*, Vol. 8, no. 4, 1922.

15. Pierre Daviault in Guy Bouthillier et Jean Meynaud, Le Choc des langues au Québec

1760-1970. Les Presses de l'Université du Québec, 1982. Document no. 107,(1957).

16. *Culture vivante*, 1968, no.7-8, pp. 39-45. Il faut souligner aussi le lien entre la réflexion "savante" sur la traduction et les commentaires de type con jonc tu raI. Voir dans ce contexte *Traductions*, mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton, éd. J.P. Vinay, Institut de Traduction, Inc. 1952. Et en particulier, l'article de J.P. Vinay et de J. Darbelnet. On comprend l'immense importance que donne ces auteurs aux différences qui séparent l'anglais du français et au caractère tout à fait distinct des deux langues. La bonne traduction est celle qui fait ressortir ces différences, celle qui ressemble le moins, alors, à la formulation stylistique du texte de départ.

17. Rapport III, par. 369, p. 138 et par. 801, p. 280.

18. *Mémoires de la Société royale du Canada*, 1944, Vol XXXVIII, 3^e série, pp. 67-87.

19. "The Evolution of the English and French languages in Canada", *Proceedings of the Royal Society of Canada*, Vol LIII: Series III: June, 1959, pp. 63-72, écrit en partie en français et en partie en anglais.

20. *La Qualité de la langue*. (Synthèses réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. 1973). Peut-on rapprocher l'attitude de Boudreault à celle de Claude Duneton dans *Parler Croquant* (Stock, 1973)? Duneton, qui parle de l'évolution du français hexagonal s'élève contre les structures contraignantes du français écrit et propose l'idéal d'un français plus "anglicisé", plus près du langage parlé, et qui se révèle dans des traductions.

21. "L'état de la langue, miroir de la nation", *Meta*, vol. VII, no. 2, avril-juin 1962, pp. 39-51. Voir aussi, "La traduction au Québec est trop souvent signe et facteur de dégradation de la langue" *Le Devoir*, 30 octobre 1968.

22. "La traduction à l'ère des communications in *Traduction et qualité de la langue*, Éditeur officiel du Québec, 1984. Voir aussi les communications de Paul Horguelin, Paul Morisset, Nada Kerpan et Jacques Poisson dans *Le Statut culturel du français au Québec*.

Textes colligés et présentés par Michel Amyot et Gilles Bibeau, Tome II, Éditeur officiel du Québec, 1984.

23. Jacques Poisson, "La traduction, facteur d'acculturation?" in *La Traduction, une profession*. Actes du VIII^e congrès de la F.I.T. Montréal, 1977, sous la direction de Paul Horguelin.

Jacques Flamand, "Du bon usage de la traduction ou les risques d'aliénation culturelle dans un pays bilingue, le Canada". *Dialogues et cultures*. Actes du congrès de la Fédération internationale des professeurs de français, 1983.

24. Voir Antoine Berman, *L'épreuve de l'étranger - Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Paris, Gallimard, 1984, et, du même auteur, "La traduction et la lettre, ou l'auberge du lointain", *Les tours de Babel*. Trans-Europ-Repress, 1986: "Fidélité et exactitude se rapportent à la littéralité charnelle du texte. En tant que visée éthique, la fin de la traduction est d'accueillir dans la langue maternelle cette littéralité."(p. 90)

25. Les intérêts des théoriciens et des praticiens convergent quand il s'agit de définir (ou plutôt de refuser de définir) la littérature. L'Union des Écrivains du Québec, tout autant que l'Association des traducteurs littéraires, admet comme membre toute personne qui a écrit ou traduit "un livre".

III. L'Édition québécoise et les traductions "made in Québec"

i. Le corpus, les conditions de production

Examiner le monde de l'édition au Québec à partir de la perspective des traductions c'est se donner un coup d'œil privilégié sur le réseau d'intérêts et de valeurs qui sont à l'origine du livre québécois. L'édition québécoise est très jeune (elle existe en tant qu'appareil autonome depuis 1960 seulement¹) et affronte en tout temps la double limite des dimensions modestes de sa population et l'immensité de la puissance éditoriale française. Les livres publiés par les éditeurs québécois doivent donc répondre à des besoins très spécifiques et c'est de là que découle l'intérêt particulier d'un regard sur les traductions, souvent considérées comme une production supplémentaire. Quelles traductions publie-t-on et quelle signification est-ce qu'on leur accorde? C'est à travers ces questions que nous essayerons de comprendre les fonctions réelles des traductions dans le contexte québécois.

Le livre traduit est un produit ambigu. Triplement. Il représente à la fois une nécessité (puisqu'il est lié de façon intense aux besoins du marché d'accueil) et une contingence (parce que sa publication tient du "supplément" et est jusqu'à un certain point aléatoire.) Il est à la fois un produit national (appartenant de droit à la maison d'édition qui le publie) et un produit étranger (appartenant par le nom de son auteur à sa culture d'origine). Par son écriture, l'œuvre traduite est une création double, autant le travail du traducteur que de l'auteur. La "part" du traducteur, cependant, est plus souvent décrite comme une déformation que comme un apport positif.

L'étude des livres traduits présente trois niveaux d'intérêt distincts:

1) l'aspect commercial: quelles traductions sont rentables et de quelle façon l'éditeur présente-t-il le livre traduit pour faire appel au public lecteur? Quel type de livre cherche-t-on en dehors du réseau local?

2) l'aspect éditorial et rédactionnel: Comment les traductions sont-elles révélatrices des normes stylistiques?

3) l'aspect très largement culturel: Quelle est la perception des traductions et de leur rôle

culturel? La traduction est-elle dissimulée ou affichée? Comment l'a traduction est-elle représentée dans le livre lui-même (mise en valeur de l'altérité du livre ou assimilation aux codes de réception)?

Le contexte idéologique

Bien que depuis la Renaissance les traductions soient un élément permanent du paysage littéraire, elles jouissent à travers les époques et les traditions nationales de traitements divers de la part des idéologues littéraires. Elles sont tantôt l'indice d'une dépendance culturelle des traductions exprimant le besoin pour une culture de se nourrir ailleurs), tantôt le lieu de l'affirmation d'un pouvoir impérial des cultures dominantes servant de creuset unificateur aux cultures nationales diverses - c'était l'idéal de la *Welt-literatur* selon Goethe²).

Comme l'édition québécoise représente des intérêts très divers et comme elle est en mutation constante, on ne devrait pas s'étonner de trouver actuellement chez les éditeurs québécois trois attitudes envers les traductions.

Il y a d'une part le discours strictement commercial qui voit dans la traduction une source facile de produits connus et rentables et qui se situe résolument en dehors de questions idéologiques d'autonomie et de dépendance; il y a un deuxième discours qu'on peut appeler autonomiste qui refuse les traductions au nom du devoir de l'édition québécoise de publier les auteurs de chez nous; mais il y a un troisième discours (nouveau dans l'édition québécoise) qui voit dans la traduction une manière d'affirmer la littérature québécoise internationalement en faisant d'elle une littérature complète (ce qui inclut nécessairement la publication de traductions de qualité).

C'est la présence de cette nouvelle attitude de la part des éditeurs, se reflétant dans un début de changement de perception quant à la nature de la production traduite, qui définit la spécificité de la situation actuelle. Pour bien mesurer la signification de cette orientation, cependant, il faut la confronter aux contraintes très sévères qui encadrent la production des traductions au Québec.

Un marché contraint

On entend souvent l'affirmation selon laquelle les Québécois, les seuls à être à la fois

francophones et américains de culture, sont "naturellement" appelés à traduire la littérature américaine pour les Français.³ Entre cette observation "logique" et la réalisation effective des traductions, tombe la loi du marché. Les conditions matérielles du commerce international du livre font qu'il est très difficile sinon impossible pour un éditeur québécois de concurrencer les éditeurs français dans l'achat des droits de traduction des auteurs américains connus. Dans l'état actuel des choses, donc, les Québécois lisent les auteurs américains dans des traductions produites en France.

Pour ce qui est de la tradition de la traduction littéraire, elle a été beaucoup plus faible au Québec qu'elle ne l'a été par exemple au Canada anglais où l'on voit une continuité assez importante depuis la fin du 19^e siècle dans l'intérêt porté à la littérature québécoise en traduction. Malgré l'importance de certains hommes de lettres comme Philippe Aubert de Gaspé (qui aurait traduit Sir Walter Scott) et Pamphile Lemay, il s'est traduit assez peu d'œuvres littéraires au Québec jusqu'à 1970. Bon nombre des quelque 50 traductions françaises de la littérature canadienne-anglaise publiées entre 1760 et 1960 ont été faites en France.⁴

Le facteur matériel le plus important qui contrebalance les contraintes mentionnées jusqu'ici est évidemment la subvention accordée à la traduction des oeuvres canadiennes depuis 1972 par le Conseil des Arts du Canada. Cette intervention de la part du gouvernement fédéral n'a toutefois pas eu les mêmes résultats du côté des éditeurs anglo-canadiens que des éditeurs québécois. Si les Canadiens-Anglais se sont prévalu assez massivement durant les années 70 des moyens qu'offrait le Conseil des Arts pour publier des oeuvres de littérature québécoise, les éditeurs du Québec ont choisi de traduire très majoritairement des oeuvres des sciences sociales ou d'actualité politique (avec la seule exception majeure du Cercle du livre de France). La production des deux côtés s'est nettement diversifiée à partir des années 80.⁵

La production quand-même

Un regard sur les statistiques globales de la production des livres au Québec (fournies par la Bibliothèque nationale) nous indique que pour la période de 1970 à 1985, les traductions (de l'anglais vers le français) constituent entre 5 et 9 % de la production globale. Les traductions sont intégrées donc d'une manière relativement stable au monde de l'édition en général. Si on adopte le modèle théorique que José Lambert a appliqué à la

littérature mais qui vaut pour toute production éditoriale⁶, que l'on divise la production des livres en trois catégories:

"P - la production du moment, c'est-à-dire toutes les activités littéraires du moment, quel que soit leur niveau, selon les normes du moment); T - la tradition, c'est-à-dire les activités littéraires anciennes qui survivent, et parmi lesquelles certaines ont une "actualité" toute particulière; et I - l'importation, c'est-à-dire les textes non familiers que le système littéraire importe à partir de systèmes (littéraires) voisins de toute sorte (les oeuvres anciennes/modernes en traduction, en langue étrangère; la tradition qui a été ignorée; les oeuvres "non reconnues" qui se trouvent réhabilitées; les textes, normes, modèles empruntés à d'autres expressions artistiques)..."

et que l'on observe l'interaction et les interférences entre ces trois types de production, on constate effectivement que pour une petite production comme celle du Québec, les rapports entre les trois éléments sont assez stables.

Ce qui varie beaucoup, cependant, c'est l'importance de la catégorie des livres traduits.

La littérature

Pour ce qui est des livres classés dans la catégorie "textes littéraires", les traductions constituent en moyenne 10% de la production globale. En général, l'importance relative des livres traduits correspond à l'importance relative des livres littéraires publiés au total durant l'année: une bonne année pour l'édition littéraire est aussi une bonne année pour la traduction littéraire. On voit en fait que, contrairement à ce qui se produit dans d'autres domaines où le livre traduit est appelé à combler un vide dans la production locale, la traduction joue un rôle de complémentarité dans le cas de la littérature. On ne semble pas faire appel aux traductions dans un but de suppléer à un manque temporaire de bons manuscrits; la traduction s'inscrit globalement de façon régulière dans la production d'ensemble.

Cette constatation de stabilité sur le plan global se confirme si on regarde les maisons d'édition sur le plan individuel. Au cours des années, presque toutes les maisons d'édition majeures ont publié assez régulièrement un petit nombre de traductions

(littéraires et autres)⁷ (Fidès, Stanké, Remue-ménage, Pleine lune, l'Étincelle, Quinze, libre expression, Cercle du Livre de France, la Courte échelle, Héritage, Québec-Amérique, Boréal, etc.) En fait, rares sont les maisons d'éditions établies qui n'ont jamais publié de traductions - même l'Hexagone a publié *Les élégies civiles* de Dennis Lee. Ce fait confirme l'observation d'Ignace Cau selon laquelle les maisons d'édition québécoises sont polyvalentes et "faiblement structurées": elles sont assez peu spécialisées (Ignace Cau, p. 133).

Il faut noter cependant la grande importance de la maison HMH pour les traductions d'essais au cours des années 60 et 70. Il semblerait que c'est la maison Boréal qui a pris la relève dans ce domaine au cours années 80 et surtout à partir de 1986 en publiant un assez grand nombre d'essais et de romans canadiens-anglais. Si Boréal s'intéresse comme HMH à l'histoire, à la politique et aux communications, il montre également un grand intérêt pour la littérature.

Les traductions publiées par ces différentes maisons, cependant, ne sont pas toujours Identifiées en tant que tel (dans les catalogues, par exemple, ou dans le matériel de promotion). Elles n'ont que rarement une identité propre à l'intérieur du programme éditorial et ne sont pas l'objet d'une activité promotionnelle spécifique. Le livre traduit n'a pas toujours un public-cible bien défini. (C'est le cas souvent de livres publiés par exemple chez Quinze ou surtout chez Libre Expression, où la collection entière de "roman-télé" et "roman-évasion" est constituée de traductions de l'américain et où la traduction de Margaret Atwood se trouve dans la rubrique "roman d'ici".)

Seulement deux maisons possèdent des collections spécifiquement consacrées aux traductions. Pierre Tisseyre et le Cercle du livre de France ont montré un engagement exemplaire envers les romanciers anglo-canadiens depuis 1970 avec la collection "Les deux solitudes" (publiant un grand nombre de romans des écrivains les plus importants et des livres pour la jeunesse). L'existence de cette collection n'a pas toujours assuré la traduction d'importants auteurs Canadiens-Anglais au Québec, cependant; certains sont traduits en France (et parfois retraduits au Québec Laurence, Richier); d'autres se promènent d'un éditeur à un autre (Atwood).

Québec-Amérique vient récemment de prendre la relève du CLF en inaugurant la collection "Littérature d'Amérique". Cette collection s'appuiera sur les classiques de la littérature anglaise: *Anne, la maison aux pignons verts*, de LM. Montgomery et les recueils de Stephen Leacock, mais aussi Alice Monroe, Pierre Berton, Mordecai Richier.

Québec-Amérique semble en train d'accomplir ce que d'autres maisons trouvaient impossible: faire publier en France des traductions faites au Québec. Ce sera le cas pour *Anne, la maison aux pignons verts* qui sera publié chez Julliard. La maison le Boréal est également très active dans la publication de traductions (fiction et non-fiction); elle a posé un geste inusité en intégrant à son équipe éditoriale un conseiller qui s'est consacré exclusivement aux questions rédactionnelles relatives aux traductions.

Parmi les traductions littéraires publiées au Québec, il y en a qui sont traduites en France et seulement ré-éditées ici (c'est le cas d'une bonne partie des traductions publiées par Libre Expression). Des romans américains de divertissement sont également traduits ici sans pouvoir bénéficier d'une subvention du Conseil des Arts.

On trouve dans les questions "rédactionnelles" de la traduction toute la problématique de la légitimité des langues qui affichent certains écarts par rapport à la neutralité supposée de la langue de la métropole culturelle. Les traductions éditées au Québec sont soit des traductions importées (ce qui est relativement rare); soit des traductions destinées à l'exportation (encore plus rare); soit des traductions qui visent seulement le marché québécois. Si certains éditeurs croient que les traductions faites en France conviennent parfaitement au public québécois, d'autres pensent au contraire que le public d'ici a des besoins spécifiques.

Livres d'enfants

Les livres d'enfants constituent une partie très importante de la production des traductions. La proportion de livres d'enfants traduits est énorme: un tiers de toute la production de livres d'enfants depuis 1970 est constitué de traductions. Ceci est le reflet d'une longue tradition de traduction de livres d'enfants et d'adolescents, en France autant qu'ici. Le livre d'enfant adolescent est en grande partie de tradition anglo-saxonne. Pour ce qui est des livres pour les très jeunes, l'importance des images et la petite quantité de texte fait qu'ils sont souvent traduits.⁸

ii. Les tableaux de pourcentages

Les tableaux [**non reproduits ici. On consultera l'ouvrage.**] montrent d'une part le nombre brut des livres traduits par année et par domaine de 1970 à 1985 et ensuite le

poids relatif des traductions par rapport à la production globale dans chaque catégorie. Le pourcentage de traductions représente le pourcentage de livres traduits de l'anglais dans un domaine particulier par rapport à la production totale dans ce domaine. Le pourcentage global représente le pourcentage de livres publiés dans un domaine par rapport à la totalité des livres publiés cette année-là dans l'édition québécoise.

Ce que nous avons essayé de cerner par ces chiffres, c'est la fonction des traductions par rapport à la production dans sa totalité. Est-ce que les traductions viennent compenser l'absence de manuscrits originaux dans un domaine donné ou est-ce que la traduction ne vient pas plutôt s'ajouter à un domaine en expansion? Les résultats sont différents d'après le domaine en question.

Le tableau 1 nous montre le nombre des traductions de l'anglais et le nombre total de publications par année. Alors que le nombre de livres s'accroît à un rythme vertigineux, le pourcentage des traductions reste relativement stable. Il varie entre 5 et 9% de la production par année, ne semblant pas être le moins touché par les variations de quantité. À deux reprises, la production globale a baissé par rapport à l'année précédente alors que le nombre de traductions a augmenté.

Pour ce qui est de la littérature (tableau 2), c'est le domaine où l'on voit le rapport le plus fort entre la production globale et le nombre de traductions. Quand le pourcentage des oeuvres littéraires monte proportionnellement à tous les livres publiés, les traductions montent aussi. Une bonne année pour la littérature est aussi une bonne année pour la traduction littéraire. Le tableau est tout à fait différent en ce qui concerne les traductions de livres d'enfants. Alors que le pourcentage de livres d'enfants par rapport à la totalité des livres publiés reste assez bas, le pourcentage des traductions est très fort. Il s'agit du domaine, en fait, où les traductions sont les plus nombreuses globalement et proportionnellement: en 1974 par exemple plus de la moitié des livres publiés étaient traduits.

Les sciences naturelles (tableau 6: cela comprend les mathématiques, les sciences médicales, la technique et les industries), et les sciences humaines (philosophie/psychologie) sont des domaines où les traductions sont très importantes. Par contre, dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation (tableau 4) nous voyons un tout autre schéma. En sciences politiques, droit, administration publique et commerce, il y a également peu de traductions. Ce sont en fait les domaines où il y a le plus de livres publiés. Ici la production locale occupe une place beaucoup plus importante que les

traductions.

On peut donc conclure de cette analyse qu'il y a une étonnante stabilité dans la proportion globale des traductions malgré les très grandes variations à l'intérieur des domaines. On peut peut-être attribuer cette stabilité au fait que les maisons d'édition maintiennent individuellement une certaine limite sur le pourcentage des traductions publiées chaque année.

L'avenir

Certains éditeurs manifestent un intérêt pour les traductions d'œuvres latinoaméricaines. Plusieurs éditeurs dont Québec-Amérique (*La maison des esprits*, d'Isabel Allende) et VLB (avec une collection embryonnaire de 3 titres) ont déjà posé des premiers gestes dans ce sens et d'autres ont formulé des projets (et cela même si aucun programme de subventions n'est prévu à cette fin). Signalons l'importance grandissante des Éditions du Roseau dans la publication de traductions littéraires et non littéraires.

La petite légende qui dit tout

Il s'est donc publié au Québec au cours des dernières années un nombre significatif de traductions, sans que ces livres traduits aient été nécessairement présentés dans leur spécificité de produit culturel différent. Une étude des aspects rédactionnels et stylistiques des traductions ainsi qu'un examen des conditions de réception des livres traduits viendraient étayer cette constatation. En même temps, on devrait s'attendre à ce que les éditeurs, plus positifs dans leur conception de la valeur culturelle de la traduction, affichent plus volontiers les origines du produit.

On considère souvent en effet que les traductions, comme certains produits importés, réussissent mieux sur le marché local en faisant oublier leur provenance. Ainsi on peut parfois chercher avec autant de difficulté les petites lettres qui désignent le nom du traducteur que la légende discrète "made in Korea". Cette conception de la traduction est peut-être commercialement valable quand la traduction fait partie d'un projet éditorial précis et clairement orienté. Elle ne l'est certainement pas dans le cas d'une traduction intégrée à un programme d'édition sur la seule foi de son succès auprès de son premier public.

Une bonne partie des traductions littéraires au Québec occupent maintenant une zone grise, un espace culturel indéfini. Mais cette indétermination s'atténuera à mesure que s'imposent des éditeurs dont les projets éditoriaux donnent un encadrement solide et une vocation claire à leurs traductions.

Notes

1. La spécificité de l'édition québécoise s'affirme seulement à partir des années 60. Dans une étude sur la production des éditeurs québécois de 1940-60 (*L'édition littéraire au Québec de 1940 à 1960*, GRELQ Université de Sherbrooke, 1985), Jacques Michon montre l'étroite interdépendance de la production française et québécoise autant sur le plan éditorial que sur le plan esthétique. (*L'Institution littéraire*, IQRC, CRELIQ, 1986.) En effet les titres québécois ne représentent qu'une partie seulement des catalogues littéraires, moins de 50% de la production de chaque éditeur. "A partir de 1940, tout se passe comme si les auteurs québécois se trouvent légitimés en fonction des auteurs français réimprimés en quantité industrielle" (p.163) A partir des années 60, cependant, l'édition québécoise affirmera son autonomie. C'est surtout grâce aux études de type institutionnel que le monde de l'édition est devenu depuis quelques années un objet d'étude systématique. C'est Bourdieu qui a donné le coup d'envoi à ce qui est maintenant au Québec (et en Belgique notamment) une activité florissante de recherche. L'étude d'Ignace Cau, *L'Édition au Québec 1960-1977* (Québec, Ministère des affaires culturelles, 1981) est la seule analyse globale de l'édition québécoise moderne, cependant. Deux de ses observations sont pertinentes à cette étude. Il note d'une part la définition relativement lâche des maisons d'édition québécoises (elles publient toutes une grande variété de livres, ne se spécialisant pas vraiment, sauf pour le livre scolaire et l'édition universitaire) et d'autre part il constate que si la littérature a été d'une très grande importance pour l'édition au cours des années 60, c'est le livre en sciences sociales qui a dominé au cours des années 70. "La littérature québécoise, après' avoir joué entre 1958 et 1968 un rôle de premier plan dans la circulation des idées, par suite notamment de la chute progressive de la production religieuse, connaît depuis 1970 un recul marqué de son influence en faveur d'autres disciplines telles que les sciences humaines et sociales et ne semble plus constituer, comme pendant les années 60, le lieu de l'affirmation d'un projet d'existence sur le plan collectif" (Cau, p. 123). Ces deux observations expliquent

deux aspects de la production traduite au cours de cette même période: la variété des textes produits par un même éditeur et surtout la prédominance de la traduction de livres de sciences sociales (histoire, sciences politiques, communications).

2. "La force d'une langue n'est pas de repousser l'étranger, mais de le dévorer" dit Goethe. Voir la discussion du rapport entre traduction et *Weltliteratur* dans Antoine Berman, *L'épreuve de l'étranger*. Paris: Gallimard, 1984.

3. Voir la très belle présentation de Jacques Godbout dans D. Homel, S. Simon, eds, *Mapping Literature: The Art and Politics of Literary Translation*, Vehicule Press, 1988.

4. En attendant la parution d'une mise à jour de cette bibliographie, les chiffres sont toujours ceux de Stratford, *Bibliography of Canadian works in translation*. (Ottawa, 1977).

5. Pour les chiffres et l'identification des oeuvres qui ont bénéficié d'une subvention de traduction, il suffit de se reporter aux rapports annuels du Conseil des Arts. On ne peut évidemment pas comprendre les tendances dans l'édition des traductions sans prendre compte des politiques gouvernementales. Le Conseil des arts subventionne depuis 1972 la traduction de livres canadiens. Cette politique a eu un impact énorme, essentiel, sur la publication des traductions, sans pour autant créer des marchés là où ils n'existaient pas. Le gouvernement québécois exerce une influence sur les traductions dans la mesure où il considère que les livres traduits par un Québécois et édités par des maisons québécoises font partie du programme d'édition subventionné de la maison.

Des pressions ont été exercées sur le Conseil des arts pour que la politique des subventions comprenne la traduction d'œuvres non canadiennes qui seraient publiées par des éditeurs canadiens. Des éditeurs ont déjà demandé que le gouvernement du Québec finance aussi la traduction d'œuvres étrangères pour le compte d'éditeurs québécois. Les politiques n'ont pas encore changé dans le sens souhaité.

6. José Lambert, "Un modèle descriptif pour l'étude de la littérature, la littérature comme polysystème", Pré-publication nr.29, Faculteit van de Letteren en de Wijsbegeerte; Katholieke Universiteit Leuven, p.17.

7. Quelques corpus par maison d'édition:

Aux éditions QUÉBÉCOR, un tiers de la production (10 livres sur 30 annuellement) est constituée de traductions. Il s'agit de traductions de livres américains (et donc non canadiens-anglais) dans le domaine de la santé et des romans. Dans le domaine commercial, le coût des traductions est de beaucoup inférieur au coût des productions (\$2,000 au lieu de \$50-60,000, dit-on). La langue visée est locale (pas de jargot, pas de français international, pas d'argot parisien). "Faut que ça respecte le langage parlé et écrit au Québec".

La maison LIBRE EXPRESSION représente exactement le contraire de l'approche proposée par Québecor. Il s'agit de traductions dont les droits sont achetés à la France, c'est-à-dire que le produit américain passe d'abord par la France. Ainsi les livres sont traduits en France et ensuite distribués ici. Achat d'une vingtaine de best-sellers américains à la France et de cinq à six livres à Toronto.

LA PRESSE a traduit entre autres un roman de Roland Michener. L'éditeur recherche une traduction "internationale" de façon à pouvoir l'exporter. On s'attend à ce que les traductions soient plus rentables que les originaux à cause du fort investissement préliminaire: traduction et achat de droits (\$10,000).

SOGIDES: A publié trois traductions de M. Atwood mais changera sa politique éditoriale. Alors qu'avant 1987 les diverses maisons de Sogides publiaient 30 à 40 traductions par an, elles visent maintenant la publication des "bons auteurs d'ici".

Pour ce qui est du READERS DIGEST, 90% des livres publiés sont des traductions.

8. Voir l'article de fond sur la question: André Gagnon, "Translations of Children's Books in Canada", *Canadian Children's Literature*, no. 45, 1987, pp.14-53.

IV. Annexes

i. La perspective des éditeurs

Nous avons voulu discerner les motifs qui président à la publication de traductions et définir la fonction des livres traduits à l'intérieur de chaque corpus éditorial. Nous voulions aussi savoir si les traductions étaient destinées à un public-cible bien précis et s'il existait une stratégie rédactionnelle à cette fin.

À cette fin, nous avons mené des entrevues personnelles ou téléphoniques avec les responsables ou les représentants de 27 maisons d'édition québécoises. Voici la liste des maisons d'édition: Cercle du livre de France, Sogides (Éd. de l'Homme, Quinze), Boréal, VLB, Fidès, Remue-ménage, Québecor, McGraw-Hill Ryerson, Libre Expression, La Presse, Guernica, Optimum, Hurtubise HMH, Guérin, Pleine lune, Tundra books, Readers Digest, Éd. de la courte échelle, Études vivantes, Éd. paulines, Éd. Vermette, Éd. du Trécaré, Éd. Albert Saint-Martin, Éd. Stanké, Griffon d'Argile, Québec/Amérique. Malgré notre désir de donner un caractère systématique à ces discussions, les disponibilités très relatives des responsables habitués à des enquêtes de tout genre - et leurs connaissances parfois limitées des questions de traduction, ont hypothéqué quelque peu les résultats. Nous ne pouvons pas donner un caractère scientifique à cet exposé: il s'agit d'affirmations à valeur indicative.

Langue et rédaction

Le thème qui a dominé dans les discussions est celui de la qualité de la langue. La traduction met en évidence le caractère problématique de la langue au Québec et le besoin de trouver un équilibre entre une norme parfois hyper-correcte (pour certains intervenants, au Québec les traducteurs sont encore des francophiles, des puristes) et un langage "accessible, compréhensible par tous".

Une bonne partie des traductions s'adresse tout de même à des publics spécialisés. C'est dans le domaine de la santé, par exemple, du marketing, de l'informatique, des sciences sociales en général et des manuels scolaires que se pratique une très bonne partie de la traduction. Il est beaucoup plus rapide et plus rentable de faire traduire un livre que

d'en produire un (six à neuf mois contre trois ans). Souvent on fera appel à un spécialiste du domaine pour faire ces traductions.

Les traductions sont presque toujours faites au Québec. Mais dans le cas d'au moins une maison d'édition, les livres traduits sont achetés en France et seuls les droits pour le Canada ont été acquis par la maison d'édition. (Signalons en passant que dans le cas d'au moins une maison d'édition, ces best-sellers traduits en France ne portent aucune indication du nom du traducteur). Les maisons d'édition en général n'ont pas fait état d'une très grande difficulté à trouver des traducteurs ou à obtenir un résultat satisfaisant. Mais la démarche entreprise variait beaucoup de l'une à l'autre. Pour une maison comme Reader's Digest, le travail proprement "rédactionnel" était énorme. Chaque livre, comme chaque article de la revue, est soumis à un travail de "rewriting" très poussé. Le travail du traducteur est reçu comme un texte à l'état d'ébauche; on ne s'attend pas à ce que le texte soit tout à fait "fini". Résultat: un livre québécois, "pas un livre qui sent l'Amérique ou la France". Dans d'autres cas, par exemple et particulièrement dans des petites maisons d'édition, on disait vouloir établir des liens plus forts avec le traducteur ou la traductrice et n'entreprendre aucun projet de traduction pour lequel un traducteur n'avait pas fait état d'un intérêt et d'un engagement intenses au préalable. Certains éditeurs ont mentionné la nécessité de développer des liens nouveaux avec les traducteurs, des liens à long-terme, où les traducteurs auraient éventuellement un mot à dire dans le choix de l'œuvre à traduire (Pleine lune), et où le conseiller pour les traductions suivrait l'évolution de la traduction tout au long de sa rédaction (Boréal).

Tous les éditeurs affirment que le livre traduit mérite le même traitement promotionnel que les livres non traduits. Mais plusieurs éditeurs admettent que dans les faits ce n'est pas toujours possible puisque l'auteur n'est pas disponible pour faire des tournées ou pour parler devant les médias. Il est aussi évident, quand on regarde le matériel promotionnel des maisons d'édition (annonces dans les journaux, catalogues, etc.), que la plupart des maisons n'indiquent presque jamais que tel livre est traduit.

Le marché des traductions

Pour ce qui est de l'exportabilité des traductions faites ici, on comprend très vite, en entendant la diversité des opinions, que cette question est loin d'être tranchée (ou tranchable). Pour certains éditeurs, "les traductions faites en France posent mille

problèmes" et de la même façon certaines traductions d'auteurs américains ou canadiens (comme Kérouac ou MacLuhan) ont dû être retravaillées pour satisfaire les éditeurs français. La plupart des personnes interrogées soutiennent qu'il existerait des différences significatives entre des traductions d'une même oeuvre faite en France et faite ici, mais les explications ne sont pas toujours bien étayées. Plusieurs maisons d'édition, par contre, vendent leurs traductions en France. C'est le cas de la maison Fidès, par exemple. Et Québec-Amérique se vante d'être parmi les premiers à avoir vendu des traductions à succès en France (*Anne, la maison aux pignons verts*). Les Éditions La Presse, ayant acheté les droits d'un roman de Roland Michener et l'ayant traduit ici, comptent le vendre en France. (Dans le cas d'un auteur de best-seller, l'achat des droits exige que le roman se vende bien). Pierre Tisseyre, par contre, qui a fait beaucoup de traductions de romans canadiens, n'a pas souvent trouvé preneur pour ses livres en France. Pour d'autres éditeurs, par contre, la traduction vise avant tout le marché d'ici et doit à cette fin adopter un langage compréhensible avant tout au public québécois (la maison Québecor).

Est-ce que les traductions se vendent, est-ce qu'elles sont commercialement rentables? Il est difficile de répondre à cette question de manière catégorique. Pour certaines maisons d'édition, il semble que les traductions sont là simplement pour combler un vide dans la production et pour remplir la liste des livres exigés par les organismes subventionnaires. Pour Pierre Tisseyre qui a essayé de bâtir une collection de traductions de la littérature canadienne-anglaise en traduction (comme Harvest House l'avait fait pour la littérature québécoise au cours des années 70), l'expérience ne s'est pas révélée très fructueuse. Sur les 28 titres publiés, un seul a eu droit à la réimpression et c'est un livre qui a été porté à l'écran. En général, cependant, les ventes sont comparables à la vente du roman québécois.

Pour Sogides, qui a traduit plusieurs romans de Margaret Atwood, c'était la même histoire. La rentabilité à court-terme ne s'est pas réalisée. Tout de même, il faut noter que pour ses traductions, l'effort de promotion a été très minime.

Pour les Éditions Boréal, par contre, le livre traduit est un échec commercial s'il ne se vend pas comme les autres livres. Il s'agit d'un produit connu que l'on dirige à un public cible: il devrait marcher même mieux qu'à l'ordinaire. Mais l'éditeur doit s'occuper de son livre et ne pas se fier à la seule réussite auprès du premier public. La traduction doit faire partie d'un programme d'édition cohérent, il doit se greffer à une production québécoise déjà forte. On ne peut pas aller chercher un bestseller ici et là et espérer que

ça marche.

Peu d'éditeurs ont choisi de parler des questions politico-idéologiques reliées à la traduction et au rapport envers le Canada anglais. Certains ont parlé d'un nouvel esprit d'ouverture et à la tendance actuelle à multiplier les échanges. Un éditeur fait observer que "C'est le propre d'une culture forte que de traduire" et rappelle les mots de Jack Lang, Ministre de la culture de France, s'adressant aux traducteurs: "Allez de par le monde, apportez-nous des auteurs et nous en ferons des auteurs français". Cet éditeur reprend la pensée de Roger Duhamel, énoncée en 1943: c'est par les traductions d'auteurs étrangers que les éditeurs québécois pourraient faire connaître internationalement leurs propres oeuvres.

ii. La perspective des traducteurs

Une série d'interviews menées auprès de traducteurs littéraires québécois (francophones et anglophones) avait pour but de mesurer les attentes des éditeurs par rapport aux traductions et d'identifier les lieux de "compétence" dans la préparation de la traduction. Nous voulions savoir quelles sortes de révisions étaient apportées aux traductions, quelles étaient les modalités de ces corrections et comment se définissaient les responsabilités et l'autonomie du traducteur. Les interviews ont permis de montrer qu'il ne semblait y avoir actuellement aucun enjeu majeur dans le rapport éditeur-traducteur et que dans l'ensemble, le traducteur n'a pas souvent l'occasion de défendre des positions professionnelles, collectives.

Nous avons conduit douze interviews: huit auprès de traducteurs francophones et quatre auprès de traducteurs anglophones. Il s'agit de membres de l'Association des traducteurs littéraires et de traducteurs et traductrices très actifs.

Tous les traducteurs ont indiqué que leur nom figurait automatiquement sur la page de titre. Un traducteur a signalé qu'il avait déjà signé des traductions sous un pseudonyme; un autre a rappelé que les éditeurs ont une fois oublié son nom et qu'ils s'en sont excusés. Une clause du contrat-type de l'Association des traducteurs littéraires stipule que le nom du traducteur doit figurer sur la couverture du livre; cette clause n'est pas souvent respectée. Les traducteurs ont fait part du poids de l'expérience dans les négociations avec les éditeurs. Peu soucieux au départ, certains sont devenus beaucoup plus exigeants avec le temps.

La question du droit d'auteur est complexe et peu de traducteurs sont au courant de leurs droits réels. Seuls deux traducteurs anglophones ont répondu que parfois ils ont pu garder les droits sur le livre traduit. Pourtant le traducteur, d'après la loi en vigueur, est propriétaire de son oeuvre. Selon la pratique courante des maisons d'édition, cependant, le traducteur, (comme l'auteur d'ailleurs) cède ses droits au moment de la signature du contrat. Seuls quelques traducteurs reconnus peuvent garder leurs droits et profiter ainsi des droits de suite éventuels. La pratique de la co-propriété existe parfois chez les petits éditeurs de langue anglaise. Cette co-signature signifie que l'on doit consulter le traducteur au sujet des utilisations successives du livre. Elle n'a pas nécessairement d'incidences monétaires.

La question des révisions est celle qui nous semblait la plus intéressante. On pensait ici mesurer l'autonomie accordée au traducteur dans la production de son texte ainsi que les attentes des éditeurs. Aucune controverse d'ordre idéologique ou langagier n'a cependant été signalée par les traducteurs. Une seule traductrice a soulevé l'épineuse question du français international par opposition au français "régionalisé" du Québec. Tous les traducteurs disent que les textes sont révisés et qu'en général ils ont le droit de revoir les corrections. Un traducteur a signalé qu'on avait apporté des corrections majeures et même changé le titre d'un livre qu'il avait traduit, sans le consulter. Une traductrice a rapporté qu'elle engage elle-même un réviseur avant de soumettre son texte afin de s'assurer qu'il ne s'est glissé aucun canadianisme dans son texte. Elle voudrait que son langage soit tout à fait international et donc exportable. Une traductrice dans le domaine du droit, par contre, a regretté n'avoir reçu aucune aide dans la révision de son texte. Pour ce qui est des corrections, les traducteurs ont mentionné exclusivement des fautes mineures: fautes de frappe, corrections grammaticales, etc. Une traductrice a mentionné qu'une de ses traductions, vendue en France, a été accompagné de la mention: "texte employé au Québec".

En général, les traducteurs semblaient satisfaits de la manière dont on avait traité leurs textes. Un seul traducteur anglophone a précisé que dans son contrat il ajoutait un article qui lui donnait le dernier mot. Il ne voulait plus que "n'importe qui fouille dans [son] texte: les petits éditeurs, écrivains frustrés, qui ont des prétentions littéraires..." Il préférerait céder 10% de son paiement forfaitaire s'il y avait des changements à faire au moment des épreuves.

Le paiement des traducteurs se fait exclusivement par le biais des subventions du

Conseil des Arts. C'est uniquement pour la traduction d'un livre américain que le mode de paiement serait différent.

Tous les traducteurs travaillent quand cela est possible avec l'auteur. Il faut quand même bien choisir le moment de la rencontre (au début ou à la fin de la traduction).

En conclusion, plus le traducteur ou la traductrice acquiert de l'expérience, plus il ou elle est en mesure de faire valoir ses prérogatives auprès de l'éditeur.

V. Conclusion

Réalité si intimement liée à la vie linguistique et culturelle au Québec qu'elle en devient presque invisible, la traduction a tout de même une histoire spécifique. Ce qui donne tout son intérêt à cette histoire c'est qu'elle offre une perspective privilégiée sur la configuration des valeurs données par la collectivité à sa langue.

Si l'on peut avoir l'impression parfois que le débat sur la langue et les attitudes envers la traduction au Québec sont condamnés (pour des raisons politiques bien connues) à des effets de répétition indéfinis, il faut plutôt se tourner vers les pratiques pour discerner des indices d'évolution. Dans le monde de l'édition, par exemple, la nouvelle agressivité des entreprises québécoises promet d'ouvrir des horizons jusqu'ici inconnus aux traducteurs et traductrices. Dans un récent article consacré à l'industrie du livre, l'éditeur Jacques Fortin déclarait que “la guerre qui vient sera celle des droits de traduction”:

La guerre qui vient sera celle de l'acquisition des droits de traduction d'ouvrages américains pour le Canada, ce que les agents littéraires français, qui considèrent le Canada comme faisant partie intégrante de leur propre territoire de ventes, refusent toujours d'accepter. (*Le Devoir économique*, octobre 1988.)

L'étude de la traduction comme élément intégrant de l'histoire culturelle du Québec ne fait que commencer. À l'exception du domaine théâtral, qui fait l'objet d'une étude importante d'Annie Brisset, le champ est ouvert. La nouvelle faveur dont jouissent les études de la traduction dans diverses disciplines universitaires sera un facteur important d'encouragement. Indicateur essentiel des rapports qu'entretient la collectivité à sa langue et à la culture, l'activité de la traduction est un fait social québécois. Il faut souhaiter qu'à ce titre elle devienne objet d'intérêt pour toute discipline qui s'intéresse aux aspects idéologiques et sociaux de la langue au Québec.

VI. Bibliographie critique

Aspects socioculturels de la traduction au Québec

Préparée par Lou Nelson, Paul Di Biase, Sonia Guimond et Sherry Simon.

La bibliographie annotée et critique est présentée sous sept rubriques:

1. GÉNÉRAL: Il s'agit ici de commentaires sur les aspects socioculturels de la traduction en général, y compris en dehors du Québec.
2. LANGUE: C'est par rapport à ces effets linguistiques que la plupart des commentateurs au Québec ont abordé le sujet de la traduction. C'est peut-être là un des thèmes les plus constants de l'analyse culturelle au Québec.
3. CULTURE: Moins communs sont les commentaires qui font état des effets très largement culturels de la traduction au Québec. La plupart parleront de "l'acculturation" dans un sens négatif. Mais les approches sont tout de même variées.
4. MÉDIAS: Ces articles traitent de la quantité et de la qualité de la traduction pratiquée dans les médias au Québec.
5. ÉDITION: La perspective des éditeurs sur la traduction au Québec n'a pas souvent été documentée.
6. SCIENCES: Faut-il traduire davantage dans les milieux scientifiques?
7. ENTREPRISE: La traduction est évidemment un enjeu économique. Comment les entreprises perçoivent-elles l'activité de la traduction et comment faut-il en définir les bénéfices?

Général

CHOWDHURY, Kabir. Influence of Foreign Literature on National Literature, *Babel*, Vol. 26, N° 1, 1980, p. 29-30.

Les littératures nationales se sont influencées, dans leur fond comme dans leur forme, grâce à la traduction. Celle-ci apporte de nouvelles idées au monde des arts et des lettres et aide à préserver l'identité linguistique du groupe. La traduction des littératures étrangères peut appauvrir ou décourager la production d'œuvres nationales originales, et entraîner ainsi une perte de naturel et de vivacité dans le style. Pour renforcer et revigorer leur littérature, les écrivains doivent avoir une bonne connaissance de leur propre tradition culturelle et littéraire et ils doivent également puiser à bon escient dans la traduction des littératures étrangères.

CONSEIL DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DU CANADA. *La traduction, une profession*, éd. Paul A. Horguelin, Actes du VIIIe Congrès mondial de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT), Montréal, 1977.

Comprend des articles sur les sujets suivants: recommandations Unesco, traductions littéraires, techniques et scientifiques, statut juridique, formation, documentation et terminologie, la machine et la traduction, la critique et la traduction.

DE COTRET, Robert, Discours de la cérémonie d'ouverture, *Actes du Colloque national sur les services linguistiques*, (tenu à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984), Secrétariat d'État, 1985, p. 9-15.

Le Bureau des traductions a permis de rendre bilingue l'administration fédérale, et a donc aidé la cause de l'égalité linguistique au Canada. Jusqu'à récemment, bien des textes constitutionnels et législatifs n'avaient force de loi qu'en anglais, la version française n'ayant aucune valeur juridique.

DELISLE, Jean. Projet d'histoire de la traduction et de l'interprétation au Canada, *Meta*, Vol.22, W 1, mars 1977, p.66-78.

Le peu qui a été écrit sur l'histoire de la traduction et de l'interprétation au Canada est "souvent superficiel et toujours parcellaire". Cela est d'autant plus surprenant quand on connaît les conséquences de cette omniprésente traduction pour la société, l'esprit, la

langue, la culture et l'identité du Québec et du Canada. Une étude globale de la traduction devrait "tenir compte du contexte social, économique et politique propre au Québec et au Canada" et analyser "le rôle et les responsabilités sociales et culturelles des traducteurs en milieu canadien". Cette recherche compterait trois volets: 1) l'historique; 2) la production; 3) la traduction, le phénomène d'acculturation.

FORTIER, D'Iberville. Du réalisme et de la politique linguistique, *Actes du Colloque national sur les services linguistiques*, (tenu à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984), Secrétariat d'État, 1985, p. 31-41.

Au Canada, on ne peut parler d'égalité linguistique puisque la traduction, surtout administrative, est toujours faite en grande partie uniquement vers le français.

GOETSCHALCKX, Jacques. Traduction et Acculturation, *Babel*, Vol. 26, N° 1, 1980, p. 11-13.

Dans certains contextes, l'utilisation d'une langue autre que la langue maternelle, particulièrement lorsque celle-ci jouit d'un statut privilégié, peut entraîner des difficultés d'apprentissage et la déculturation sociale et mentale de l'utilisateur. Ne pouvant renoncer à l'information en langue étrangère, il faut donc traduire. Pour éviter la déculturation et le rejet de la traduction comme instrument de communication, le traducteur doit produire un texte de qualité. Mais les bons traducteurs sont rares car la société actuelle ne reconnaît ni leur valeur ni leur statut. La traduction techno-scientifique est aussi importante que la traduction littéraire pour sauvegarder l'identité culturelle d'une société. Les techniques modernes devraient permettre aux traducteurs de produire rapidement un texte de qualité à un prix raisonnable.

GUILLERM, Luce, L'intertextualité démontée: le discours sur la traduction. *Littérature*, octobre 1984, N° 55, p. 5463.

Dans le discours sur la traduction, "l'écriture se trouve constamment rapportée à d'autres champs du réel, donnant ainsi parfois à percevoir d'intéressantes homologues de structures." De son analyse des préfaces aux traductions du 16^e siècle, L. Guillerm théorise le rapport entre la traduction comme processus et d'autres réalités sociales. "Parler de la traduction c'est nécessairement prendre le risque de rendre apparents les rapports entre l'écriture et le champ économique-social dans lequel elle se produit".

HAESERYN, René. L'influence de la traduction sur le développement des langues nationales, *La traduction, une profession*, Actes du VIII^e Congrès mondial de la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT), Montréal 1977, p.267-275.

Les langues sont enrichies par la traduction. On craint toutefois qu'une langue dominée se détériore au contact d'une langue dominante. Décrit brièvement les solutions que la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Afrique du Sud ont trouvées pour régler ce problème.

HANAFI, Benaïssa. La situation des traducteurs dans les pays arabes, *Babel*, Vol. 26, N^o 1, p. 31-33.

Pendant trente ans de colonialisme en Algérie, la traduction était un moyen d'asservir et d'aliéner le peuple. Aujourd'hui, la traduction sert d'outil à la réarabisation de ce pays, ainsi qu'au progrès scientifique et technique dans tout le monde arabe. La position géographique de ces pays, les contacts avec les diverses civilisations, la religion musulmane et les besoins internationaux en pétrole y ont favorisé l'essor de la traduction. Malgré tous les efforts qui ont été faits, on traduit toujours peu d'ouvrages scientifiques et littéraires dans le monde arabe.

LAROCHE, Jacques M. The Teaching in Response to Current Revisions of Language-Study Curriculum or of All Things, Translation? *System*, Vol. 13. N^o 2, 1985, p. 105-112. Aux États-Unis, deux raisons expliquent en gros la mauvaise réputation de la traduction: 1) l'esprit chauviniste du "melting pot" américain et 2) le préjugé que la traduction nuit à l'apprentissage d'une langue seconde. Mais la linguistique appliquée et le nouveau statut des É.-U. à travers le monde pourraient éliminer ces obstacles. La traduction devrait être enseignée dans tout programme d'étude de langue parce qu'elle fait prendre conscience des différences culturelles et qu'elle peut aider l'étude de la critique littéraire. La traduction va de pair avec une culture nationale décentralisée. De plus, cette discipline fait avancer les intérêts d'une instruction libérale et culturelle, ainsi que les programmes d'études internationaux.

MARCHAND, Pierre. Un pays traduisant, *Le Devoir*, samedi 4 novembre, 1978, p. 20. Proportionnellement à sa population, le Québec compte huit fois plus de traducteurs que

le Japon et la France, 33 fois plus que les É.-U., mais quatre fois moins que la Finlande qui se trouve dans une situation d'isolation semblable à la sienne. Le seul fait de constituer une minorité linguistique ne justifie donc pas une production massive de traductions. Au Canada, "il existe un rapport de dépendance linguistique du français par rapport à l'anglais, cette dernière langue servant de modèle, de maître à parler...ce qui est mis en cause, c'est la volonté des francophones de se donner une personnalité complètement identifiée à leurs besoins et à leurs aspirations."

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, dir. André Martin. *L'État et la planification linguistique, Principes généraux*, Tome I, Gouvernement du Québec, Québec 1981, 175p. Sujets traités: planification linguistique, unilinguisme, bilinguisme, plurilinguisme et situations d'ordre juridique et politique.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, dir. André Martin. *L'État et la planification linguistique, Études des cas particuliers*. Tome II, Gouvernement du Québec, Québec, 1981, 236p.

L'aménagement linguistique au Québec. Les travailleurs migrants en R.F.A. Autres articles sur la Belgique, la Côte d'Ivoire; le Mali, la Norvège, la Yougoslavie et Madagascar. Rien sur la traduction comme tel.

OPUBOR, Alfred E. Translating in a Multilingual Society, *Babel*, Vol. 27, N° 1, 1981, p. 6-8.

Un bon nombre de Nigériens, obligés par leur situation sociale et historique de devenir multilingues, font depuis longtemps de la traduction. Ces polyglottes ont facilité la communication interlinguistique et interculturelle, et quelques-uns ont contribué à l'expansion économique, politique et religieuse de l'Europe en Afrique. Cependant, le caractère de plus en plus spécialisé de la traduction, ainsi que le rôle vital qu'elle joue dans le fonctionnement des institutions publiques, exigent désormais que les traducteurs reçoivent une formation professionnelle. On doit rédiger des lexiques dans les domaines où les langues nigériennes sont pauvres, notamment en terminologie politique, scientifique et technique. Il faut accroître les objectifs de l'enseignement de la traduction en prenant en considération les langues mondiales et nigériennes.

SAINT-PIERRE, Paul, Translation and Writing. *Traduction: Textualité, Texte*, no. 4, 1985, p. 223-234.

Les rapports entre un texte et sa traduction sont nécessairement de nature historique. L'auteur postule l'existence d'un troisième élément de référence qui intervient entre le texte et sa traduction. Il faut définir les critères qui déterminent les choix du traducteur, en les situant dans leur contexte historique. L'exemple étudié est celui de la traduction biblique.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT. Les langues autochtones: un patrimoine précaire, *Actes du Colloque national sur les services linguistiques*, (tenu à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984), Secrétariat d'État, 1985, p.113-138.

On fait de nombreuses traductions vers les langues autochtones sans qu'elles soient nécessairement utiles pour les principaux intéressés. La situation est telle parce que plusieurs considèrent la traduction et la production en langues autochtones comme des problèmes politiques plutôt que culturels. L'interprétation et la traduction sont très répandues dans les Territoires du Nord-Ouest, mais dans le secteur public, on ne les effectue qu'à sens unique, c'est-à-dire vers l'inuktitut. De plus, les langues autochtones ont besoin d'enrichissement terminologique pour se moderniser.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT, *Actes du Colloque national sur les services linguistiques*, (tenu à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984), Secrétariat d'État, 1985.

À l'occasion du 50^e anniversaire du Bureau des traductions du Canada, ministres, fonctionnaires, membres d'entreprises privées, terminologues, traducteurs et professeurs parlent de l'histoire, des fonctions et du rôle de cet organisme. Il est également question de traduction, de terminologie et de langue en général.

SIMON, Sherry. Conflits de juridiction: la double signature du texte traduit. *Meta*, numéro spécial sur la traduction littéraire, 1989.

Analyse le fonctionnement du "nom du traducteur" à partir de quatre perspectives: élément de classification, lieu de responsabilité juridique, élément du discours critique, sujet historiquement constitué. Comme le nom de l'auteur, tel que défini par Michel Foucault, le nom du traducteur est une position qui reçoit des significations diverses selon le contexte social et idéologique.

SIMPSON, Ekundayo. Translating for National Integration, *Babel*, Vol. 30, N 1, p. 26-33, 1984.

Au Nigéria, pays multilingue et multiculturel, dont la langue officielle a été l'anglais jusqu'en 1979, le traducteur joue un rôle prépondérant au niveau international. L'importance de son travail s'accroît au niveau national car il rejoint un plus grand nombre de citoyens. Le traducteur favorise l'unité nationale en traduisant toutes les communications gouvernementales dans chaque langue parlée au pays. Puisqu'il existe jusqu'à 500 langues au Nigéria, toutes les traductions ne peuvent être écrites, on fait surtout appel à l'interprétation. Le travail du traducteur dans les médias évite l'isolation de l'élite anglophone du reste de la population, et la séparation entre gouvernants et gouvernés.

SIMPSON, Ekundayo. Translation and the Socio-cultural Problems of Developing Countries, *Babel*, Vol. 26, n° 1, 1980, p. 14-18.

Dans certains pays africains, le bilinguisme et le biculturalisme donnent lieu à des problèmes socioculturels (déculturation, aliénation) lorsque la langue seconde, celle du colonialiste, prédomine sur la langue maternelle. La traduction aide à remédier à cette situation et ses fonctions les plus importantes touchent la communication, l'unification nationale, la diffusion littéraire et la recherche linguistique. En Afrique occidentale, il n'y a pas de débat sur la question de la traduction, mais on manque d'associations professionnelles, de documentation et de programmes de formation. De plus, on ne fait pas assez de traduction entre les langues africaines. L'auteur fait des recommandations pour l'avenir.

SIMPSON, Ekundayo. *Translating in the Nigerian Mass Media: a Sociolinguistic Study*, CIRB, Québec, 1979.

L'auteur donne un aperçu de la situation sociolinguistique au Nigéria et du rôle de la traduction dans la radiodiffusion des nouvelles dans les diverses langues nigériennes. Il fait également une analyse de la traduction de l'anglais vers le yoruba.

SPIILKA, Irene. Translation in a Bilingual Situation, *McGill Journal of Education*, Vol. 13, N° 2, Printemps 1978, p. 211-218.

Réflexion intéressante sur le rôle et la méthodologie du traducteur, et les pièges qui

attendent tous ceux et celles qui connaissent plus d'une langue. La forme et le style employés par le traducteur démontrent toujours des choix personnels, puisqu'il y a peu de synonymie entre deux langues.

TABER, Charles R. *Sociolinguistic Obstacles to Communication through Translation*, *Meta*, Vol. 25, W 4, 1980, p. 421-429.

L'auteur énumère trois facteurs sociaux qui sont susceptibles de nuire à la communication effectuée par le biais de la traduction: 1) un rapport de domination entre traducteur et récepteur; 2) l'analphabétisme massif des récepteurs et 3) l'écart sociolinguistique entre traducteur et récepteur. L'efficacité de la traduction peut également être amoindrie par certains comportements du traducteur: 1) un complexe de supériorité, 2) un mépris pour la langue du récepteur et 3) des principes idéologiques bien arrêtés sur ce que devrait être une traduction fidèle. Le récepteur de la traduction peut aussi contribuer à l'échec de la communication s'il: 1) est méfiant envers le traducteur, 2) méprise sa propre langue et 3) accorde une fonction négative au texte. Lorsque deux personnes se rencontrent, leur "weltanschauung" se modifie non seulement par l'apport de nouvelles idées, mais aussi par le rapport qui existe entre elles.

VAN DETH, Jean-Pierre. *La traduction et l'interprétation en France*. Rapport présenté au Premier ministre. Paris, 1985. CIREEL, Haut Comité de la langue française.

Excellente synthèse de la situation de la traduction en France, avec recommandations nombreuses et diverses.

VEAUDELLE, Jean-Maurice. *Compte rendu du colloque organisé par l'A TA (American Translators Association) du 18 au 23 septembre 1984*. Montréal, Office de la langue française, 1984.

Aux É.-U., ce sont principalement les avantages économiques qui motivent la traduction. Ainsi, les langues les plus importantes dans le monde de la traduction américaine sont l'espagnol (marchés hispano-américain et espagnol), l'allemand (chimie) et le japonais (informatique). Le français y tient une place moindre. Seuls Amway corp., la N.A.S.A. (haute technique) et la Banque mondiale (affaires en Afrique) traduisent systématiquement du français ou vers le français. Les entreprises américaines ne reconnaissent pas le métier de traducteur. C'est pourquoi elles font appel surtout à des

maisons et à des pigistes. Aux É.-U., "les moyens d'aide et de soutien à la traduction sont pour ainsi dire inexistant". Le manque d'intérêt des Américains pour la traduction résulte de leur indifférence pour tout ce qui à trait aux langues étrangères.

VITALE, Geoffrey. Le traducteur: porte-parole privilégié ou technicien désabusé, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*. 1984, p. 142-146.

Aborde le statut du traducteur qui a été dévalorisé par certaines positions politiques. Auparavant intermédiaire entre deux cultures, le traducteur importait de nouveaux concepts et idées dans sa langue maternelle. Maintenant, il n'est qu'un vulgaire technicien qui "transcrit" un texte dans une autre langue. Propose un nouveau programme de traduction d'une durée de quatre ans qui pourrait résoudre ce problème.

Langue

BARBEAU, Victor. Anglicismes de sens, *Le Français du Canada*, Garneau Histoire, 1970, p. 101-103.

Courte explication des origines des faux amis. Accorde une importance particulière aux anglicismes au Québec qui sont causés par l'influence de la langue anglaise.

BENOIT, R.-Albert, L'influence de la traduction sur notre parler, *Le Canada français*, Vol. 8, N° 4, 1922, p. 253-271.

Analyse les causes de la corruption du français au Québec. Le départ de l'élite après la Conquête, l'exclusion des francophones de la fonction publique et la coexistence des deux langues dans un même territoire n'ont pas eu une influence marquée sur la langue. C'est surtout la traduction qui est à l'origine de la corruption du français. Coupés de la France, les traducteurs du Québec calquent la syntaxe anglaise dans leurs versions plutôt que de respecter la structure française. Au Québec, la traduction ne peut être servile car c'est l'identité culturelle qui est ainsi atteinte.

BOUDREAUL T, Marcel. *La qualité de la langue*, Synthèses réalisées pour le compte de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. 1973.

Sans la traduction, les Québécois se verraient dans l'obligation d'apprendre l'anglais ou de

s'isoler. La traduction a permis de mieux connaître la culture anglo-saxonne et d'en intégrer une partie à la culture québécoise. C'est en partie à cause de la traduction que la langue québécoise a évolué de façon différente de la langue française, mais cela témoigne du processus normal d'adaptation de la langue aux conditions sociales. Il faut se méfier effectivement des fautes introduites par la traduction, mais se rendre compte aussi que cette influence n'est pas exclusivement négative. Elle fait partie d'un mouvement d'évolution adapté aux circonstances socio-historiques particulières du Québec. L'analyse de Boudreault est provocatrice et surtout très différente de celles que l'on trouve ailleurs.

CHANTAL, René de. La langue française universelle au pays du français de traduction, *Revue de l'Université Laurentienne*, Vol. 3, N° 2, 1970.

Le style du français employé dans l'administration fédérale. On doit faire attention: la traduction est une des voies de l'anglicisation. Il faut être vigilant et épurer la langue.

CINQ-MARS, Alonso. La traduction, *La Patrie*, 21 juillet 1945, p. 24.

Article qui porte sur la difficulté de bien traduire. Insiste sur la nécessité de traduire vers sa langue maternelle. L'auteur conclut en mentionnant "la floraison actuelle de l'édition dans notre pays".

CINQ-MARS, Alonso. Notre français en traduction, *La Patrie*, 17 octobre, 1949, p. 8.

L'auteur déplore le fait que l'Association des Traducteurs a tenu une causerie où l'invité a encouragé les traducteurs à employer le français populaire dans la traduction des annonces destinées à la radio. Il insiste pour que toute traduction soit écrite en bon français.

CORBEIL, Jean-Claude. Traduction, terminologie et variétés de français, *Langues et usage des langues*, Conseil de la langue française, 1986, p. 57-64.

La traduction, la terminologie et la variation linguistique jouent un rôle important dans toute dynamique sociolinguistique nationale. Inversement, l'enseignement universitaire de la traduction se fait en fonction de l'aménagement linguistique, du processus d'affirmation culturelle et de l'activité économique internationale propres à chaque pays.

DARBELNET, Jean. Évolution du français au Québec au cours des vingt dernières

années, *Meta*, Vol. 20, N° 1, p. 28-35.

Le franco-qubécois se distingue du français international par des traits sémantiques, syntagmatiques et lexicaux, ainsi que par le genre d'emprunts et d'anglicismes que l'on y retrouve. L'anglicisation du français au Québec est le résultat de l'isolement de la province dans un contexte majoritairement anglophone. Malgré l'obstruction de certains groupes et l'indifférence de la population, il y a eu depuis vingt ans une re francisation de la langue au Québec. Ce sont surtout les médias, le développement du secteur technique, les traducteurs et le rapprochement de la province du reste de la francophonie qui sont à la source de ce redressement.

DARBELNET, Jean. La traduction, voie ouverte à "anglicisation", *Culture vivante*, Vol. 71, 1968, p. 39-51.

Étudie les effets que la traduction peut avoir sur la langue d'arrivée. Même si cela cause un gaspillage de temps et d'argent, la traduction devient un instrument de bonnes relations publiques entre le peuple minoritaire et le peuple majoritaire d'un pays bilingue. Quand on doit tout traduire (comme le fait la fonction publique fédérale) le travail est exécuté trop rapidement, la qualité du texte en souffre et l'usure de la langue minoritaire s'installe. Le traducteur qui devrait en principe donner le bon exemple ne parvient pas à produire des textes acceptables. Donne également des principes à respecter pour éviter la traduction médiocre.

DARBELNET, Jean. Le maintien du français face à "anglais au Québec", *Le français hors de France*, Éditions Honoré Champion, Paris, 1979, p. 61-74.

La mauvaise traduction, souvent trop littérale, a pendant longtemps été un facteur de l'anglicisation du français au Québec. "La multiplication des traductions qu'entraîne le bilinguisme, fait du traducteur l'un des arbitres de l'usage".

DAVIAULT, Pierre. Traducteurs et traduction au Canada, *Mémoires de la SRC*, tome XXVIII, 3^e série, 1944, p. 67-87.

En faisant pénétrer anglicismes de vocabulaire et de construction dans la langue, c'est la traduction qui est la principale cause de l'écart entre la langue française au Canada et celle de la France (le français "véritable"). Indications biographiques et analyse approfondie de la manière de traduire des premiers traducteurs canadiens, 1760-1788.

Démontre le lien entre le contexte socio-historique de la traduction et ses réalisations.

DAVIAULT, Pierre. The Evolution of the English and French Languages in Canada, *Mémoires de la SRC*, Vol LIII, 3^e série, juin 1959, p. 63-72

Les deux langues obéissent aux mêmes lois d'évolution. Les langues des pays d'origine restent une ressource culturelle énorme à laquelle il importe de se référer.

DAVIAULT, Pierre. Le rôle du traducteur de l'État au Canada, *Babel*, VolLII, N 1,1956, p. 11-14.

Ce texte traite du Bureau des traductions et donne un aperçu de l'envergure du travail effectué par le Bureau. L'auteur note que la traduction a eu une influence négative sur l'évolution de la langue au Québec.

DAVIAULT, Pierre. Le jargon parlementaire, *Mémoires de la SRC*, tome LVI, 3^e série, juin 1962, p. 125-137.

La traduction joue un rôle primordial au Québec puisque notre système suit le système de l'Angleterre. Discussion de termes spécifiques. Annexe.

DAVIAULT, Pierre. Langue et littérature canadienne - le vocabulaire, *Mémoires de la SRC*, tome LIV : 3^e série, juin 1960, p. 35-41.

FAURE, Christiane. L'intervention de la traduction dans le processus de francisation, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 108-110.

Aborde un aspect de la traduction souvent négligé. Pour faire accepter ses traductions par le donneur d'ouvrages, le traducteur doit être à la fois vendeur et diplomate. Il faut savoir établir des priorités dans le processus de francisation: au début, la qualité des textes traduits ne sera pas parfaite, mais avec les années, cette situation changera.

FLAMAND, Jacques. Traduction et rédaction: leurs rapports dans la situation canadienne actuelle. *Canadian Modern Languages Review*, Vol. 37, N° 2, janvier 1981, p. 297-304.

Au Canada, les deux langues officielles ne sont pas sur un pied d'égalité. La langue française ne pourra s'épanouir que si on la soustrait de l'influence néfaste de l'anglais, langue dominante. C'est pourquoi la traduction, qui se fait à 80% de l'anglais vers le

français, ne doit pas supplanter la rédaction en français. Dans le contexte canadien et nord-américain, ceux qui traduisent vers le français doivent être avant tout des spécialistes en rédaction et les rédacteurs en français doivent être aussi des traducteurs. Toute personne qui rédige en français doit comprendre à la fois la langue et la culture anglaises, pour être en mesure de s'en démarquer.

FLAMAND, Jacques. Traduction et rédaction: leurs rapports dans la situation canadienne actuelle, *Canadian Modern Language Review*, Vol. 37, N° 2, Janvier 1981, p. 297-304.

Les traducteurs doivent être de bons rédacteurs car la rédaction fait partie intégrante de l'acte traduisant. La traduction est positive: la créativité et la compétence qu'elle exige doit porter sur le texte en entier et non seulement sur la phrase. En traduisant un texte, on peut même clarifier la pensée de l'auteur. Les meilleurs traducteurs sont des écrivains et des poètes.

GORDON, Jean. La traduction tous azimuts, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 104-107.

Porte sur le genre de textes traduits par le Bureau des traductions, ainsi que sur son public-cible. Aborde brièvement les problèmes qu'avaient les francophones à comprendre les textes traduits dans un français qu'ils n'utilisaient pas. Souligne que la situation a changé: les francophones connaissent maintenant le vocabulaire technique et l'utilisent dans leurs rapports. Les fonctionnaires qui écrivent directement en français sont cependant toujours peu nombreux. Brosse un tableau très positif.

GUITARD, Agnès. Informatisation et qualité de langue: influence bénigne ou maligne?, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 111-114.

Fait le point sur les incidences de l'informatisation sur la qualité de la langue. Souligne que les opinions sont partagées à ce sujet. Certains pensent que l'augmentation de la production entraîne une diminution de qualité du texte. D'autres disent que si l'on n'utilise la traduction assistée par ordinateur que dans des domaines techniques où il y a de nombreuses répétitions, on ne risque pas de diminuer la qualité. Aborde également la traduction des logiciels.

HORGUELIN, Paul A. la traduction à l'ère des communications, *Actes du colloque*

Traduction et qualité de langue, 1984, p. 24-35.

Traite de l'influence de la traduction sur la langue écrite et fait le point sur la place que l'on devrait accorder à la traduction au Québec. Rejette l'idée que la traduction est toujours néfaste. Démontre que même s'il existe toujours des "amateurs" qui s'improvisent traducteurs pour répondre aux besoins grandissants de traductions, on assiste depuis les années soixante à un redressement terminologique amorcé surtout par les traducteurs. Aborde également le débat entre traduction et création, ainsi que les implications de l'informatique pour les rédacteurs et les traducteurs. Excellent article d'introduction sur les rapports entre traduction et qualité de langue.

JOLY, Jean-François. Le rôle du traducteur en matière de qualité de langue, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 178-184.

Traite de la double mission du traducteur en matière de qualité de langue. Dans un premier temps, il doit prendre garde de ne pas nuire à la qualité de la langue. Dans un deuxième temps, il peut jouer un rôle actif dans l'amélioration de la qualité en négociant avec des spécialistes du domaine. Pour établir sa crédibilité, le traducteur doit connaître les principes de base du domaine. Il pourra ensuite faire l'éducation linguistique du spécialiste.

KASSAI, George. Traduction et néologie, *Meta*, Vol. 26, N° 2, juin 1982, p. 123-134.

Il existe une corrélation entre la façon de traduire et la réception ou le refus des néologismes. "L'apport de la traduction à l'enrichissement d'une langue dépend étroitement de l'état de réceptivité dans lequel se trouve cette langue." Cette réceptivité varie selon le stade d'évolution où la langue se trouve et selon l'attitude des usagers envers leur propre langue et celle des autres.

KERPAN, Nada. Histoire de la terminologie au Canada et au Québec, *Meta*, vol. 22, N° 1, mars 1977.

Grâce surtout à la promulgation du bilinguisme dans les institutions fédérales en 1970, et à la politique de francisation au Québec, la terminologie est aujourd'hui une discipline et une activité autonome et très répandue au Québec et au Canada. La terminologie est "née" en même temps que la traduction et a longtemps été l'apanage et l'outil du traducteur. "Dans le contexte actuel, où le traducteur du Canada et du Québec est le grand

artisan de la langue sur son territoire et où la demande de traduction est formidable, la terminologie voisine et voisinera encore avec l'activité de traduction; mais elle exige du traducteur et du praticien une démarche propre et spécifique."

La traduction française des textes officiels, *Bulletin du parler français au Canada*, Vol. 6, 1907. p. 255-261.

Extraits d'un débat qui s'est tenu à la Chambre des Communes et traitant des abus dans la traduction des lois.

LÉGER, Jean-Marc. L'État de la langue, miroir de la nation, *Journal des traducteurs*, Vol. VII, N 2, avril-juin 1962, Montréal, p. 39-51

Vu que le français se trouve dans un état lamentable au Québec, le traducteur "pourra contribuer...à restaurer la qualité du français...ou...[à] accélérer le processus de dégradation de la langue". Les traducteurs qui comprennent la signification de leur travail peuvent jouer un rôle essentiel dans le redressement linguistique et culturel qui s'impose.

MAURAS, Jacques. Pour une politique concertée de la qualité de la langue, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 195-201.

Tente de définir le concept de qualité de langue dans une perspective linguistique. Cette "qualité", le traducteur doit la conserver afin de maintenir l'unilinguisme de la minorité et donner aux francophones des modèles de production linguistique. Souligne que les effets de la traduction ne sont pas mauvais en soi. La traduction n'apporte pas nécessairement l'acculturation. Remarque qu'il faut "déculpabiliser" le traducteur, car l'amélioration de la qualité des textes traduits repose sur une revalorisation de son travail.

MOSKOWITZ, Daniel. Qualité de langue et qualité de traduction, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 17-23.

Démontre que la qualité de la langue d'un texte traduit ne dépend pas seulement du traducteur, mais aussi des Intervenants en amont et en aval. Les rédacteurs qui sont forcés d'écrire leurs textes rapidement ne peuvent donner un bon travail. Le traducteur travaille donc sur un texte médiocre. Souligne de plus que les donneurs d'ouvrage imposent souvent leurs critères de qualité même s'ils ne sont pas des spécialistes de la traduction. Aborde également l'importance de la formation des traducteurs. Même si les exemples se

rappellent à la situation européenne, les données de base sont toujours pertinentes pour le Québec.

PLOURDE, Michel. Allocution de synthèse, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 205-211.

Résume les trois idées principales qui sont ressorties du colloque. Premièrement, on traduit trop au Québec. La traduction en soi n'est pas mauvaise, mais elle peut être dangereuse pour la culture. Bien que l'on traduira toujours au Québec, le nombre de textes traduits devrait diminuer pour laisser place à la création. Deuxièmement, le traducteur devrait, idéalement, être un communicateur puisqu'il a un rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité du français au Québec. Troisièmement, la formation du traducteur est d'une très grande importance.

PRINCE, J.-E. Du français dans nos lois, *Bulletin du parler français au Canada*, Vol. 5, 1906. P 130-138.

Critique de la grammaire et du style juridique.

PRINCE, J.-E. La traduction française des textes officiels, *Bulletin du Parler Français au Canada*, Vol. 6, 1908, p. 228-293.

Article qui souligne que l'on devrait employer le mot 'Acte' plutôt que 'Loi', et le terme 'piastre' plutôt que 'dollar'.

PRINCE, J.-E. Traductions, *Bulletin du Parler français au Canada*, Vol. 7, 1909, p. 260-262.

Exemple d'une mauvaise traduction d'un projet de loi et d'un texte commercial.

ROUSSEAU, Louis-Jean. Les incidences de la traduction sur la terminologie au Québec, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 82-88.

Tente, entre autres, de définir le concept de qualité de langue en faisant appel aux fonctions du langage. Remarque que la traduction a parfois eu un effet négatif sur le vocabulaire employé dans un domaine, mais que les travaux de terminologie ont en partie résolu ce problème. Souligne que l'on traduit trop au Québec et qu'il faudrait favoriser la création.

SAINT-JACQUES, Bernard. *Aspects sociolinguistiques du bilinguisme canadien*, Québec, CIRB, 1976.

Favorisant l'anglais, le bilinguisme officiel du Canada est la cause fondamentale de l'anglicisation de la langue française au Québec. Par son omniprésence dans la réalité québécoise, la traduction, trop souvent de piètre qualité, contribue aussi à cette anglicisation. La qualité de la traduction est ce qu'elle est pour diverses raisons: "énorme quantité de traductions, conditions de travail souvent médiocres pour les traducteurs, délais incompatibles avec les exigences d'un travail soigné."

SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC ET CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, Éditeur officiel, Québec, 1984.

Comprend de nombreux articles qui résument les rapports entre traduction et qualité de langue. Tenu cinq ans après l'adoption de la Charte de la langue française, ce colloque avait pour but de faire le point sur le rôle de la traduction dans le processus de francisation et sur ses effets sur la qualité de la langue. Les intervenants appartiennent à divers domaines: journalisme, publicité, traduction littéraire, terminologie, traduction spécialisée, etc.

Culture

Actes du colloque International de Montréal (avril 1981), Lectures européennes de la littérature québécoise, Les Éditions Leméac, 1982, 388 p.

Étude approfondie de l'accueil réservé à la littérature québécoise en Europe. Quelques textes portent spécifiquement sur la traduction.

BINSSE, Harry Lorin. An Intellectual Iron Curtain?, *Montreal Star*, 22 septembre, 1962, p. 2.

Énumère les obstacles qui nuisent à la traduction - les enjeux économiques et langagiers. L'auteur note le petit nombre d'œuvres traduites de l'anglais vers le français.

BRAULT, Jacques. Remarques sur la traduction de la poésie, *Ellipse*, N° 21, 1977, p. 10-

35.

Très belle réflexion sur l'utilisation de la traduction comme médiation culturelle dans le contexte littéraire québécois. Aborde aussi la diffusion de la littérature québécoise. Comme "ne sont traduits que ceux qui traduisent", l'auteur soutient que les poètes québécois devraient traduire les poètes étrangers. Ils enrichiraient ainsi leur patrimoine littéraire et se feraient peut-être entendre de par le monde.

BRISSET, Annie. *Codes socioculturels de la traduction théâtrale au Québec: (1968-1988)*/thèse présentée à l'Université du Québec à Montréal comme exigence partielle du doctorat en sémiologie par Annie Brisset. Montréal: Université du Québec à Montréal, 1988. xiii. 321 feuillets: ill.

CARDINAL, Pierre. La Traduction et l'identité culturelle du Canada français, *Identité culturelle et francophone dans les Amériques*, Actes du Centre International de recherche sur le bilinguisme, édés Alain Baudot, Jean-Claude Jaubert, Ronald Sabourin, Publication B-88, 1980, p. 29-33.

Bref historique de la traduction au Québec. Statistiques intéressantes sur la répartition du travail entre les traducteurs des deux langues qui reflète la situation socio-politique - les rapports de force entre la société traduite (anglophone) et la société traduisante (francophone). Il n'y a pas d'égalité dans les rapports entre les deux sociétés. L'identité culturelle est plutôt menacée qu'aidée par la traduction.

CLAXTON, Patricia. Translation and Creation, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 74-78.

Souligne l'influence de la traduction littéraire sur la qualité de la langue. Remarque qu'il est souhaitable de traduire puisqu'on permet ainsi un échange d'idées et de concepts nouveaux entre les usagers de langues différentes. Indique que les interférences qui se produisent au contact des langues sont cependant minimales si le traducteur connaît bien la langue d'arrivée.

COR BEIL, Jean-Claude. Le traducteur dans le calme ou la tempête, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p.130-134.

Aborde la traduction dans une perspective mondiale. Définit les rôles de la traduction: 1)

instrument de communication interlinguistique et interculturelle qui permet de connaître une culture étrangère; 2) instrument qui facilite les communications entre des locuteurs qui ne parlent pas la même langue. Ne traite cependant que du second rôle, puisque c'est ce genre de traduction qui se fait le plus souvent au Québec.

Dossier Des produits de chez nous? *Spirale*, juin 1986. Article traitant de la littérature traduite dans le contexte québécois: théâtre, roman, chanson, performance féministe.

DUBUC, Robert et Jacques MAURIS. Document d'orientation préparatoire au colloque "Traduction et qualité de langue", *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*. 1984, p. 215-220.

Fait le point sur la situation de la traduction au Québec après la francisation. Esquisse un bref historique, et aborde ensuite les conditions et les fonctions actuelles de la traduction au Québec. On traduit surtout pour des raisons utilitaires et dans la plupart des cas, la langue de départ est l'anglais. Cette situation est signe d'acculturation. Le problème s'accroît dans la première étape de la francisation, car les entreprises font alors massivement appel aux traducteurs. De nombreux amateurs s'improvisent et font du travail médiocre. Quelle doit être la place accordée à la traduction dans l'aménagement linguistique? Faut-il repenser le rôle de la traduction? Telles sont les questions que les auteurs ont posées aux participants.

EAYR, Hugh. Avant-propos de *Maria Chapdelaine*, roman de Louis Hémon, traduit par W.H. Blake, Macmillan Company of Canada Limited, Toronto, 1938.

Décrit le rôle de W.H. Blake, traducteur de *Maria Chapdelaine*, qui voulait présenter un portrait du Québec aux Canadiens anglais. Le traducteur est considéré comme un lien entre les deux solitudes.

ELKIN, Frédérick. La publicité face au nationalisme québécois. *Identité culturelle et francophone dans les Amériques*, Actes du Centre International de recherche sur le bilinguisme, eds Alain Baudot, Jean-Claude Jaubert, Ronald Sabourin. Publication B-88, 1980, p. 34-37.

Bref historique de la publicité au Québec. Analyse la manière dont elle véhicule les idéologies dominantes. Au début, tous les messages publicitaires étaient traduits (et

souvent mal traduits), mais maintenant, les publicitaires créent leurs propres campagnes pour le marché québécois. Exemples de campagnes de différentes époques.

ELLENWOOD, Ray. Préface à *Broke City*, roman de Jacques Renaud, traduit par David Homel, Guernica Editions, Montréal, 1984, p. 7-11.

Aborde les problèmes, tant linguistiques qu'idéologiques, rencontrés par le traducteur du Cassé de Jacques Renaud, un des premiers romans écrits en joual. Différencie entre deux "manières" de traduire la littérature québécoise.

FLAMAND, Jacques. Du bon usage de la traduction ou les risques d'aliénation culturelle dans un pays bilingue, le Canada. *Dialogue et culture*, Actes de la F.I.P.F., 1984, p. 107-112.

On considère parfois la traduction comme un remède contre la diversité des langues. Pourtant, la valeur que l'on attribue à l'acte traductionnel dépend du groupe linguistique auquel on appartient. C'est pourquoi les minorités ont une attitude ambiguë envers la traduction puisqu'elle peut causer une aliénation culturelle. Une langue ne doit pas seulement servir à traduire, elle doit être un instrument de création et de pensée sans quoi il y a dépendance, voire assimilation de la minorité. Pour éviter cette situation, on favorise de plus en plus la rédaction. Bien que certains problèmes se posent (difficulté de rédiger en français, baisse de la productivité), la rédaction est un des moyens privilégiés pour éviter l'acculturation.

GEMAR, Jean-Claude. *Les trois états de la politique linguistique au Québec: d'une société traduite à une société d'expression*. Éditeur officiel du Québec, 1983.

La traduction joue un rôle différent selon qu'elle est pratiquée dans un pays unilingue, bilingue ou trilingue et selon le statut respectif des langues concernées. Le bilinguisme a pendant longtemps impliqué une traduction quasi-exclusive de l'anglais vers le français. Depuis la Conquête, la traduction, particulièrement la traduction juridique, a eu de nombreux rôles. D'abord véhicule de la pensée anglaise au détriment de la langue française, elle devient successivement instrument d'épuration de la langue, outil de francisation et d'enrichissement terminologique, moyen par excellence de protéger le français, pour finalement en arriver à servir de modèle aux francophones. Une fois que l'usage et l'autonomie du français auront été affirmés, la traduction cèdera sa place à la

rédaction, la normalisation, l'enseignement et la création. Les traducteurs ont aussi contribué à transformer le Québec, autrefois société "close", en une société "ouverte".

GLASSCO, John. Préface à *The Poetry of French Canada in Translation*, Oxford University Press, Toronto, 1970, p. xvii-xxiv.

Souligne que les anthologies de poésie en traduction ne sont pas toujours représentatives de la culture littéraire d'un peuple. Le choix de l'éditeur est limité par ce qui a été traduit. Certains poètes fort importants n'ont pas été traduits étant donné la difficulté de leur oeuvre. L'éditeur a cependant choisi de ne pas inclure le texte de départ, suggérant ainsi que la poésie traduite est une oeuvre de création en soi.

HORGUELIN, Paul A. Un peuple de traducteurs?, *Le Statut culturel du français au Québec*, Actes du Congrès langue et société au Québec, Tome II, 1984, p.441-445.

Bref historique de la traduction au Québec, surtout le Québec moderne. L'auteur note que l'on préfère de plus en plus la rédaction à la traduction. Signe de maturité, les traducteurs se posent des questions sur la traduction en tant qu'instrument d'acculturation et d'aliénation.

JONES, D.G. Grounds for Translation, *Ellipse* No 21, 1977, p. 58-91.

Défense de l'ambiguïté de la poésie et de la traduction de la poésie. Il n'existe pas d'interprétation unique de ce que nous lisons. Les poètes québécois doivent être traduits pour recevoir la reconnaissance dont ils ont besoin, et pour échanger avec une communauté plus large. Ces traductions aident les Canadiens-anglais à dépasser leurs propres frontières culturelles, et, en le faisant, ils réaffirment leur identité encore fragile face aux États-Unis.

JUHEL, Denis, *Bilinguisme et traduction au Canada. Rôle sociolinguistique du traducteur*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1982.

Le seul ouvrage consacré en grande partie aux aspects sociaux de la traduction au Canada et au Québec. Particulièrement intéressante est l'analyse des fonctions de la traduction: fonction utilitaire, fonction politique, fonction dissimulatrice. Le processus de la traduction doit être éclairé par une compréhension de ses buts et de ses fonctions réelles.

JUHEL, Denis. Le rôle sociolinguistique du traducteur, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 120-124.

Analyse la spécificité et l'influence de la traduction sur la langue de la minorité au Canada. Contrairement à ce qui se passe dans les pays unilingues, où l'on traduit des textes de nature scientifique et culturelle, c'est surtout pour des raisons utilitaires, politiques, Institutionnelles et dissimulatrices que l'on traduit au Canada. Le français n'est plus une langue de pensée, mais seulement une langue de traduction. C'est cependant la traduction qui garantit l'unilinguisme de la minorité et elle doit par conséquent être idiomatique. La langue des textes traduits doit se démarquer de l'anglais.

LE BIDOIS, Robert. Préface à *Langue et traduction* de Pierre Daviault, Information Canada, Ottawa, 1962.

La profession de traducteur est toujours méconnue et dévalorisée mais en vérité elle demande une connaissance profonde de la langue d'arrivée aussi bien que de la langue de départ. La traduction est un travail de création.

MAILHOT, Laurent. Traduction et “non-traduction”: l'épreuve du voisin étranger dans la littérature québécoise, dans *L'altérité dans la littérature québécoise* (Actes du colloque de Bagni di Lucca, 22-23 oct. 1986), Bologna, CLUEB, 1987.

POISSON, Jacques. Administration, langue et culture, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 61-66.

Étudie le régime canadien de traduction, ainsi que la vision colonialiste que l'on retrouve à sa base. Dénonce la situation déplorable qui fait du français une langue de communication juste bonne à informer la minorité alors que l'anglais possède le statut de langue de travail et de pensée. Souligne également le manque de conscience linguistique chez les francophones et les lacunes du système d'enseignement. Prise de position percutante qui porte à réflexion.

POISSON, Jacques. Manuels traduits et allégeance culturelle, *Le Statut culturel du français au Québec*, Actes du Congrès langue et société au Québec, Tome II, 1984, p. 455-460.

La création des manuels scolaires est un projet digne de l'énergie de toute culture ou

société qui se veut saine et autonome. Accepter des livres traduits de l'américain, c'est abdiquer notre propre devoir de définition culturelle.

POISSON, Jacques. La traduction, facteur d'acculturation? *La Traduction, une profession*, Actes du VIIIe congrès de la F.I.T. Mtl. 1977.

Ce texte traite de la question de l'idéologie de la langue et de la perméabilité culturelle relative des communautés française et canadienne. Ce qu'on traduit, c'est la culture anglo-américaine.

SHOULDICE, Larry. Chacun son Mishig: The Translator as Comparatist, *Essays on Canadian Writing*, V.15, 1979 p.2532.

Traducteur de la critique littéraire québécoise. Il note les similarités entre les traducteurs et les comparatistes, et parle des difficultés spécifiques qu'il a rencontrées en traduisant des essais de critique québécoise.

SIMON, Sherry. Dissymmetries in Canadian translation. À paraître dans *The Translation Review*, Dallas, Texas, 1988.

Souligne les différences entre le discours sur la traduction au Canada anglais et au Québec et entre les contextes socioculturels qui ont donné lieu à ces discours.

SIMON, Sherry. Volontés de savoir: les préfaces aux traductions canadiennes. À paraître dans les Actes du colloque: *Préfaces et manifestes: vers une histoire de l'institution littéraire au Canada*.

Définit la préface comme élément paratextuel où s'expriment à la fois le "savoir" du traducteur et, au-delà de la rhétorique, les aspects sociaux et idéologiques de la traduction. Suggère quelques voies théoriques de l'analyse idéologique de la préface et identifie globalement les grands thèmes des préfaces aux traductions anglo-canadiennes et québécoises.

SIMON, Sherry. Éléments pour une analyse du discours sur la traduction au Québec. *TTR*, vol.I, no.I, 1988, pp.63-81.

Identifie les principaux éléments du discours sur la traduction au Québec depuis le début du 20^e siècle. Examine d'une part les préfaces aux livres traduits et d'autre part les articles

et essais qui traitent du rapport entre la traduction et la qualité de la langue.

SIMON, Sherry. The True Quebec as revealed to English Canada: Translated novels, 1860-1950. *Canadian Literature*, N° 117, Summer 1988, pp.31-43.

Malgré le discours "ethnographique" commun aux traducteurs dans les préfaces à leurs traductions, les traductions des romans canadiens-français depuis 1860 révèlent tantôt des orientations hypertextuelles, tantôt des orientations historico-ethnographiques. C'est à travers l'analyse des éléments dialectaux des traductions et des re-traductions que l'on peut le mieux déceler ces orientations.

STRATFORD, Philip. Literary Translation in Canada: A Survey, *Meta*, Vol.22, n° 1, mars 1977.

Malgré son bilinguisme officiel, le Canada n'a pas de tradition dans la traduction littéraire et traîne loin derrière bien des pays dans ce domaine. Depuis la Conquête, c'est le pragmatisme qui règne au pays en matière de traduction. Ce n'est qu'à partir de 1960 que la situation s'est améliorée grâce à un programme de subventions du Conseil des Arts. Sans cet appui, la traduction littéraire céderait devant l'indifférence réciproque qui existe entre Canadiens-français et Canadiens-anglais. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, on traduit deux fois plus de textes littéraires vers le français que vers l'anglais, même si les éditeurs anglais considèrent les traductions "to be luxury items, diplomatie or political gestures and always as marginal". Le résultat de cette situation est clair: au Canada, la traduction n'a pas le rôle qu'elle pourrait jouer dans l'échange culturel entre les deux solitudes.

STRATFORD, Philip. Translation as Creation. *Figures in a Ground*, Eds. Diane Bessai et David Jackel, Western Producer Prairie Books, 1978, p. 9-13.

Défense de traducteur et affirmation de la créativité nécessaire à toute bonne traduction.

Médias

ARCHAMBAULT, Ariane, et Myriam MAGNAN. *La qualité de la langue dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité*, rapport publié par le Service des communications du Conseil de la langue française, 1982, 171 p.

Décrit brièvement comment on pratique la traduction dans la publicité et les médias électroniques et écrits. Les chercheuses notent l'usage décroissant de la traduction en faveur de textes rédigés en français.

DESCHATELETS, Louise. La traduction dans le film, *Conférences sur la situation de la langue française au Québec*, Notes et Documents 13, Conseil de la langue française, 1981. pp. 5-13.

Traite surtout de l'emprise de la France sur le doublage, et par conséquent, aborde la question: quelle langue les doubleurs du Québec doivent-ils choisir?

DUBUC, Robert. La traduction et les médias pariés, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 46-50.

Traite des traductions faites dans les entreprises de médias électroniques. Aborde surtout la traduction des documents administratifs, le doublage de films et les informations. Souligne que les traducteurs professionnels sont absents des médias parlés, sauf en ce qui concerne le doublage. Les traductions sont donc souvent déficientes puisqu'elles sont données à des journalistes qui ne sont pas formés à ce travail.

MORISSET, Paul. La traduction dans les médias?, *Le Statut culturel du français au Québec*, Actes du Congrès langue et société au Québec, Tome II, 1984, p.446-449.

La traduction intervient beaucoup plus qu'on ne le soupçonne dans les nouvelles. D'après une petite enquête de l'auteur, 55% des articles sont traduits. Le vocabulaire et surtout la structure de la phrase en souffrent. Pour redresser la situation on doit apprendre aux journalistes à traduire correctement. Les lecteurs et les lectrices devront aussi être plus exigeants et vigilants.

MORISSET, Paul. la traduction dans les médias écrits ou les escaliers roulants de Bombardier, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 41-45.

Porte sur la traduction des dépêches. Les compressions budgétaires forcent les quotidiens à augmenter la quantité des dépêches traduites. Ce sont les journalistes eux-mêmes qui doivent les traduire et comme ils ne sont pas formés à ce genre de travail, ils introduisent calques, anglicismes et emprunts. L'amélioration de la qualité des dépêches dépend d'une meilleure formation des journalistes et des exigences des lecteurs.

ROY, Maurice. Tais-toi. pis traduis!, *Actualité*, Vol 2, N° 1, janvier 1977, p. 41-45.
Article sur la situation actuelle à la "Canadian Press" où l'on ne diffuse pas d'informations rédigées directement en français, mais seulement des traductions d'articles rédigés par des reporters anglais.

WATIER, Maurice. Un homme se penche sur son beau métier, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p. 51-56.

Porte sur la nécessité de réduire le nombre de textes traduits ou adaptés pour des besoins publicitaires. En publicité, ce n'est qu'à force de créativité que l'on peut éviter de dépersonnaliser la société franco-canadienne. Sans faire preuve de purisme, le publicitaire doit suivre l'évolution de la langue, voire utiliser un français de couleur locale. Fait entendre un son de cloche différent.

Édition

BRENT, Edmond. *L'utilisation des ouvrages didactiques en langue anglaise dans les universités et collèges francophones du Québec*. Conseil de la langue française, 1982.

Comme le pourcentage d'utilisation des manuels en langue anglaise s'élève à 25% dans les cégeps, et qu'il passe à plus de 50% pour le premier cycle universitaire, l'administration devrait encourager les professeurs à rédiger leurs articles et à créer du matériel didactique en français. Une réduction des charges d'enseignement et l'octroi de congés pour la rédaction des manuels sont deux mesures qui favoriseraient la création d'ouvrages didactiques. L'administration devrait également embaucher des traducteurs professionnels pour effectuer la traduction du matériel pédagogique utilisé. Cette tâche qui incombe le plus souvent au professeur est mal faite. La langue utilisée par ces novices de la traduction risque de créer de mauvaises habitudes chez les étudiants.

COTE, Yves-Aubert, CA La traduction dans l'enseignement au Québec: quelques constats, *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p.89-97.

Porte sur l'utilisation de manuels traduits aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire. Distingue deux types de traduction: traduction improvisée (quand le professeur a recours à un manuel anglais qui n'a pas été traduit) et traduction écrite.

Statistiques sur le pourcentage de livres traduits que l'on utilise à chaque niveau et dans chaque discipline. Apporte des faits intéressants sur la motivation des enseignants.

DUHAMEL, Roger, L'Avenir du livre américain au Canada français. *Relations*, novembre 1943, p. 299-300.

Identifie les rôles commerciaux et culturels de la traduction de livres au Québec. On peut "limiter les dégats" que la lecture de best-sellers américains cause chez les Canadiens-français: "Il importe de viser à un approfondissement et à un élargissement de notre culture. "Les traductions faites au Québec et exportées en France permettront de faire connaître nos éditeurs et ensuite nos propres oeuvres. (Rappelons que cet article a été écrit durant la guerre, quand les éditeurs québécois avaient des droits de traduction qui en temps normal étaient réservés aux éditeurs français.)

GAGNON, André. Translations of Children's Books in Canada *Canadian Children's Literature*, N° 45, 1987, p. 14-53.

L'auteur fait l'historique de la traduction des oeuvres littéraires pour enfants au Canada. Suivent des bibliographies (livres bilingues, traductions français-anglais, traductions anglais-français) et des tableaux indiquant le nombre et le genre de textes traduits, les éditeurs des traductions et les récipiendaires de prix littéraires.

TISSEYRE, Pierre. Le point de vue de l'éditeur, *Meta*, Vol. 14, n° 1, mars, 1969, p. 31-33.

L'édition d'ouvrages traduits fait face à plusieurs difficultés: la rémunération du traducteur entraîne une augmentation du prix du produit; les subventions gouvernementales sont insuffisantes; le marché est restreint, le public bilingue préfère la version originale; l'absence de bons traducteurs littéraires.

Sciences

Actes du colloque international tenu à Montréal du 1^{er} au 3 novembre 1981, *L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques*, Éditeur officiel, Québec, 1983, 3 vol.

De nombreux Intervenants (scientifiques, représentants gouvernementaux, gestionnaires,

éditeurs) expriment leurs opinions sur le rôle que pourrait jouer la traduction dans l'avenir du français langue scientifique et technique. les réflexions des participants sont partagées: pour certains, la traduction est une "panacée" qui n'offre que des avantages; pour d'autres, c'est un outil inadéquat qui entraîne plusieurs inconvénients. On suggère des mesures correctives que les gouvernements pourront mettre de l'avant.

BERMAN, Antoine, Traduction et recherche scientifique. *Enquête sur la traduction dans plusieurs grands instituts de recherche français*. DIXIT-CIREEL, Paris, 1986.

Examine le statut de la traduction dans les instituts de recherche en France. l'introduction théorique souligne l'importance de la traduction pour l'avenir du français scientifique.

BOULANGER, Philippe. L'information scientifique traduite. *L'avenir du français dans les publications et les communications scientifiques et techniques*. Actes du colloque international tenu à Montréal du 1^{er} au 3 novembre 1981, Vol.1, Éditeur Officiel, Québec, 1983, p. 187-188.

"Pourquoi traduire une revue américaine si, comme on le pense souvent, la plupart des scientifiques (européens) comprennent l'anglais?" Selon Philippe Boulanger, les lecteurs préfèrent lire dans leur propre langue parce que c'est plus rapide, plus facile et plus efficace. De plus, la vulgarisation scientifique est facilitée par l'usage de la langue locale. le modèle de pensée d'un chercheur est également plus clair s'il s'exprime dans sa propre langue. la traduction fixe rapidement la néologie scientifique, évitant ainsi les anglicismes. Dans la revue *Pour la science*, deux chercheurs et deux éditeurs participent à la traduction de chaque article afin qu'elle soit transparente, claire et soignée.

CASSEN, Bernard. La langue anglaise comme véhicule de l'impérialisme culturel, *Eau du Québec*, Vol. 13, N°3, août 1980. p. 234 - 239.

Analyse des forces socio-économiques et politiques qui assurent la prédominance et le maintien de l'anglais comme langue technique et scientifique. Il faudrait "systématiser la pratique de la traduction".

DRAPEAU, Arnold J. *La Langue d'usage dans les communications et les publications des chercheurs d'institutions francophones du Québec*, Notes et documents 44, Conseil de la langue française, 1985. 114 p.

Très peu de publications scientifiques sont publiées en français. Cette étude ne traite pas de la traduction.

DRAPEAU, Arnold. L'Avenir du français scientifique: une question pécuniaire, *Le Médecin du Québec*, octobre 1984, p. 109-112.

Plaidoyer pour l'emploi du français dans les revues scientifiques. Les coûts de la traduction sont minimes comparés aux coûts de l'abandon des langues nationales par les élites scientifiques.

GIROUX, Yves M. Les publications scientifiques en langue française, *Le Statut culturel du français au Québec*, Actes du Congrès langue et société au Québec, Tome II, 1984, p. 337-339.

Suggère la création de revues scientifiques québécoises (aux frais du gouvernement) dont les textes seront traduits en anglais pour publication éventuelle dans des revues de langue anglaise.

LANGÉVIN, J. Langue française et culture scientifique. *Langue française et identité culturelle* (Moncton 1977), Nouvelles éditions africaines, Dakar 1977, 352 p.

Court essai qui traite surtout de la présence croissante de l'anglais dans les revues scientifiques. Entre 1970 et 1976 le pourcentage des articles en anglais est passé de 5% à 56 % dans le Journal de Physique. Une recommandation parmi d'autres: la formation d'un Office des publications scientifiques (O.P.U.S.) de langue française.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire*. Gouvernement du Québec, juin 1982, 56p.

Rapport basé sur 2 133 réponses aux questionnaires envoyés aux enseignants universitaires (11 établissements) par "Office. Des professeurs aimeraient traduire et écrire des manuels, mais ce travail n'est pas très motivant puisque les manuels traduits sont peu rentables et que leur diffusion est limitée. De plus, le travail de traduction n'est pas reconnu au niveau de la tâche. Pour encourager les professeurs à écrire et à traduire des manuels, il faut leur donner l'aide, l'argent et le temps nécessaires.

Entreprise

ASSOCIATION DES CONSEILS EN FRANCISATION DU QUÉBEC. *Préoccupations des gestionnaires de services linguistiques*, Colloque, 24 avril, 1985.

Trois exposés qui traitent du rôle des cabinets et des gestionnaires, ainsi que de la façon dont ils peuvent travailler ensemble.

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *Enquête sur la rémunération et la rétrofacturation dans les services linguistiques*, (bilingue), Montréal, juin 1986.

Statistiques tirées de 105 réponses à un questionnaire envoyé par l'Association.

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *L'automatisation et les services linguistiques*, (bilingue), Comité des gestionnaires de services linguistiques, Montréal, juin 1986.

Court document qui répond à la question "Pourquoi et comment s'automatiser? ". Analyse les effets de l'automatisation sur les traducteurs et traductrices. Résumé des 63 réponses données à un questionnaire que l'ACGL a envoyé à 193 entreprises.

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *Relations entre fournisseurs et clients en traduction*, Comité des gestionnaires de services linguistiques, Montréal, juin 1986, 32 p.

Bon résumé des étapes à suivre pour choisir un fournisseur. Énumère les types de fournisseur: pigiste, traducteur indépendant, traducteur contractuel, agence de traduction, cabinet de traduction. Traite des détails administratifs, des ententes, des contrats et des méthodes de comptage de mots.

ASSOCIATION DES CONSEILS EN GESTION LINGUISTIQUE. *Sondage sur les services linguistiques*, (bilingue) Comité des gestionnaires de services linguistiques, Montréal, juin 1986, 24 p.

Analyse 52 réponses données à un questionnaire que l'association a envoyé aux services linguistiques. La majorité des services offrent: révision, traitement de textes, consultation terminologique, correction d'épreuves, aide à la rédaction, service de documentation. Le

français est la langue d'arrivée dans 69% des cas.

BOIVINEAU, Roger. Pigistes et bureaux de traduction, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 5-11.

Le manque de statistiques rend très difficile une évaluation précise du secteur de l'économie canadienne qu'est la traduction. Néanmoins, l'auteur de cet article tâche de donner un aperçu de la profession en traitant du marché (secteur public, secteur privé, aire géographique) et des fournisseurs (services linguistiques d'entreprise, maisons de traduction, pigistes).

CENTRE DE LINGUISTIQUE DE L'ENTREPRISE. *Le service de traduction dans l'entreprise: une dépense nécessaire?*, Colloque, 6 avril, 1983.

Comment analyser les coûts, la rentabilité et le rôle d'un service de traduction, service essentiel; point de vue des gestionnaires et traducteurs internes et externes. Sept textes.

CHAMPAGNE, Danielle et Roland LEFEBVRE. *Les services linguistiques et les cabinets de traduction*, Colloque, Association des conseils en francisation du Québec, 24 avril, 1985.

Les services linguistiques et les cabinets sont collaborateurs et non concurrents. Recommandations.

COLPRON, Gilles. Les fonctions du service de traduction, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 64-67.

Il serait plus exact de parler de "services linguistiques" compte tenu des fonctions multiples du service de traduction : traduction, révision, consultation sur des questions de typographie, normalisation et surveillance de la qualité de la langue, recherche terminologique, formation linguistique du personnel. Dans une "entreprise de type québécois courant" dont la direction est majoritairement anglophone, la traduction se fait généralement dans une très forte proportion de l'anglais vers le français. Le service peut aussi être appelé à traduire des annonces publicitaires et des textes de relations publiques en fonction de la présence, au sein du personnel, de francophones qui pourraient s'improviser traducteurs. Avec la francisation de l'entreprise, "on peut prévoir que le service de traduction deviendra presque exclusivement un service de conseil, de

recherches terminologiques, de révision, de rédaction et de traduction vers l'anglais et d'autres langues."

DUBUC, Robert. Le point de vue des services linguistiques, *Le Français dans l'entreprise et la gestion des services linguistiques*, Actes du colloque, Conseil de la langue française, Montréal, 1986, p. 71-75.

La francisation a produit une situation de diglossie: langue officielle (traitée de "puriste") et langue de tous les jours semée d'anglicismes ("inadéquate"). Pour que le français ait vraiment un lien avec le réel des travailleurs, le traducteur et les services linguistiques doivent participer davantage à la vie de l'entreprise. Les services linguistiques et les entreprises sont indissolublement liés.

DUBUC, Robert. Une révolution qui n'en a pas l'air, *Meta*, 1101.21, N° 1, mars 1976, p. 16-21.

"Croire qu'on a instauré le français comme langue de travail parce qu'on traduit tout c'est un leurre...le français, langue de travail, doit de toute nécessité permettre aux francophones de créer et de produire dans leur langue. Alors la traduction reprendra son rôle normal d'intermédiaire de communication entre une haute direction essentiellement anglophone et la piétaille et la voletaille francophone." À l'avenir, le bureau de traduction s'occupera de tous les besoins linguistiques de l'entreprise: traduction anglais-français et françaisanglais, rédaction, communication, terminologie.

ÉMOND, Philippe. La traduction dans les agences de publicité, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 81-86.

Dans les agences de publicité dites commerciales, la traduction a désormais été remplacée par l'adaptation et la création directement en français. Par contre, les agences industrielles spécialisées dans le domaine technique font face à un nombre de problèmes de traduction: manque de respect professionnel, ignorance du français de la part du client, pauvreté des textes à traduire, incompatibilité de la langue publicitaire subjective et de la langue technique objective. "l'avenir de la traduction en publicité aussi bien que dans les autres domaines est intimement lié à l'avenir politique du Québec" et à sa politique linguistique.

GAUTHIER, François. *Les nouveaux rôles des services linguistiques*, Colloque, Association des conseils en francisation du Québec, 24 avril, 1985.

La traduction et la terminologie ne sont que deux services parmi d'autres qui pourront être rendus par les services linguistiques.

GUILLOTTE, Michel. La Loi 22 et la traduction, *Meta*, Vol. 21, N°1, mars 1976, p. 95-99.

La loi 22 encourage en effet la transformation des "services de traduction" en "services linguistiques", à cause de l'importance accordée à l'utilisation du français comme langue de travail. Heureusement les traducteurs ont de plus en plus une formation universitaire et doivent être à la hauteur de cette demande. Mais la Société des traducteurs et le gouvernement doivent veiller à la qualité du français au Québec.

GUILLOTTE, Michel. La généralisation du français comme langue de travail au Québec, *Langue et Science*, N° 5, printemps/été 1981, p. 7-12.

Analyse sommaire des étapes et problèmes du processus de francisation exigé par la loi 101. La traduction est de préférence un outil de dernier ressort.

KERPAN, Nada. L'entreprise à l'heure de la traduction, *Le Statut culturel du français au Québec*, Actes du Congrès langue et société au Québec, Tome II, 1984, p. 450-454.

Aperçu positif du rôle de la traduction dans la francisation des entreprises depuis les quinze dernières années. Bien que de plus en plus de textes seront rédigés directement en français, la traduction restera un travail essentiel pour les entreprises. Il importe seulement de veiller à ce qu'elle soit faite par des traducteurs et traductrices compétent-es.

LAMBERT-CAREZ, Gérard. Le client face à son traducteur. *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p.162-166.

Aborde les relations traducteur-client, et énumère plus spécialement les renseignements que le traducteur devrait obtenir pour que son travail soit efficace (c'est-à-dire adapté aux utilisateurs). Le traducteur doit souvent se servir de la terminologie du donneur d'ouvrage, même si elle laisse à désirer.

La traduction dans l'entreprise et l'entreprise de la traduction à Toronto, *Meta*, Vol. 21,

N° 1, mars 1976, p. 42-63.

Quatre chefs de services de traduction de Toronto discutent "des plaisirs et souffrances des traducteurs oeuvrant dans cette ville." Les sujets abordés sont nombreux : la place et le rôle du traducteur à l'intérieur de l'entreprise, les fonctions du service de traduction, comment la traduction et les traducteurs sont perçus par les clients et les employeurs, le recrutement, les conditions de travail et la rémunération, la traduction vers l'anglais, les lois étatiques et leur effet sur la traduction, les traducteurs-pigistes, la terminologie et la documentation, les relations entre traducteurs et l'organisation professionnelle (l'A.T.I.O.).

MALO, Richard. La traduction dans le secteur technique ou industriel, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 87-89.

Bien que la politique linguistique du Québec ait créé une demande accrue pour des traducteurs techniques compétents, l'enseignement de la traduction technique au niveau universitaire laisse encore beaucoup à désirer. Cet article traite également du rôle de l'entreprise dans la formation du traducteur et de la place de celui-ci dans l'organigramme industriel.

MEREDITH, Cliver R. Client Relations, *Meta*, Vol. 25, N°3, Septembre 1980, p. 303-309.

Contrairement aux autres professionnels, les traducteurs n'ont pas le respect et la confiance de leurs clients. Toute personne ayant la moindre connaissance de la langue-cible s'accorde le droit de modifier le travail d'experts, et cela souvent sans aucune consultation. On amoindrit ainsi la qualité de la traduction et l'on porte atteinte à la réputation du traducteur et de la profession. En général, les clients ignorent tout des difficultés que rencontre le traducteur et ne se rendent pas compte du temps qu'il faut pour produire une bonne version. Les délais qu'ils donnent aux traducteurs sont donc beaucoup trop courts.

PHANEUF, Frédéric. La traduction dans les entreprises publiques du Canada, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 72-76.

La traduction aide à réaliser les objectifs des programmes de bilinguisme dans les entreprises publiques du Canada. Dans les entreprises publiques du Québec, on traduit

vers le français les données scientifiques, technologiques ou administratives venant de l'étranger, et vers l'anglais les communications destinées au public et au personnel. La traduction est Inextricablement liée au contexte socioéconomique; les divergences entre la réalité socio-culturelle de la France et celle du Canada créaient des difficultés aux traducteurs. L'auteur termine l'article avec un aperçu des conditions de travail des traducteurs dans l'entreprise publique et donne une liste de recommandations.

QUESNEL-BÉDARD, Andrée. L'agence de traduction, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 77-80.

L'agence de traduction fait face à deux difficultés majeures : 1) la diversité du marché et le problème de documentation, de terminologie et de personnel spécialisé que cela entraîne; 2) le recrutement rendu difficile par la concurrence avec l'entreprise publique qui possède des moyens financiers plus importants que ceux du secteur privé.

SCHWAB, Wallace. *L'Aménagement de la traduction au Québec, problèmes théoriques et pratiques*, Études, recherches et documentation, Office de la langue française, Éditeur officiel, mai 1977, 119p.

Traite surtout de l'organisation, des coûts, des stratégies de traduction comme moyen de francisation dans les entreprises. Neuf annexes intéressantes écrites par des auteurs différents sur les aspects divers de la traduction : comment déterminer le volume en traduction, la traduction technique, terminologie, la profession, protection juridique, etc.

SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC. *Sondage sur les salaires et les conditions de travail*, Octobre 1977.

Ce document présente les résultats d'un sondage effectué par la S.T.O. auprès de ses membres salariés: traducteurs, rédacteurs, terminologues, pigistes, enseignants et non-traducteurs. Les questions sont divisées en huit sections:

- 1) renseignements généraux;
- 2) service de traduction;
- 3) niveau d'études;
- 4) traitement;
- 5) installation matérielle;
- 6) documentation;

- 7) charge de travail;
- 8) situation du répondant dans l'entreprise et considération de la part de l'employeur.

Table ronde sur le service de traduction dans l'entreprise, *Meta*, Vol. 21, N° 1, mars 1976, p. 27-41.

Trois personnes de différents milieux de travail parlent de ce qu'est, sera et devrait être le service de traduction dans l'entreprise. La discussion porte sur huit sujets: 1) le choix du directeur et la place du service de traduction dans "organigramme de l'entreprise, 2) la répartition des tâches, 3) l'utilisation des moyens techniques de transcription, 4) les fonctions du service de traduction, 5) la terminologie et la documentation, 6) le recrutement, 7) le recours aux traducteurs pigistes, 8) l'évaluation du travail.

Table ronde sur l'évolution de la traduction, *Meta*, Vol. 20, N°1, mars 1975, p. 58-70.

Des traducteurs anglophones et francophones discutent de "histoire, de l'orientation future et du rôle de la traduction au Québec. On traite, entre autres, de la qualité, de la quantité et du genre de traduction qui se fait, des rapports avec la terminologie, de la dimension politique, de son influence sur la langue d'arrivée, de la formation des traducteurs et du statut de la S.T.O.

VEAUDELLE, Jean-Maurice. *Le service de traduction dans l'entreprise I*, Centre de linguistique de l'entreprise, Office de la langue française, 1974.

Étude portant sur la mise sur pied d'un service de traduction au sein d'une entreprise privée. Rapport clair, avec détails sur les questions du volume, des coûts et du recrutement.

VIENNE, Bernard de. Le traducteur face à son client. *Actes du colloque Traduction et qualité de langue*, 1984, p.159-161.

Analyse les objectifs, parfois contradictoires, du donneur d'ouvrage et du traducteur dans le processus de francisation. Le premier veut un texte qui soit facilement compris par le lecteur. Le second utilise cependant une langue "pure", importée d'outre-mer, qui n'est pas comprise des utilisateurs. Le rôle du traducteur n'est pas de changer les habitudes de son client, mais de l'informer et de le conseiller.